



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Visite officielle

- Le Havre. Formation et prévention des risques, le ministre du Travail en visite à Fouré Lagadec (Paris Normandie)

Économie et vie des entreprises

- Haropa Port confirme la poursuite des projets Qair, Livista et Air Products, en dépit d'imprévus chez Livista (le journal des entreprises)
- Umep : le port du Havre se porte bien (Gazette de Normandie)
- Normandie : activité économique en léger ralentissement (Gazette de Normandie)
- Matmut décroche le label «100 % France» et renforce son modèle de proximité (Gazette de Normandie)
- Le Crédit agricole veut «rester une banque qui accompagne tous les clients» (Gazette de Normandie)
- Sobriété et dépollution pour les usages liés à l'eau : une convention signée entre la CCI Normandie et l'Agence de l'eau Seine-Normandie. (Normandinamik)
- À Dieppe, Olatein engage une procédure de cessation d'activité, 37 emplois concernés (76actu)
- À Dieppe, Olatein engage une procédure de cessation d'activité : « La situation n'est plus tenable » (Paris Normandie)
- Des drones à l'usine Renault à Cléon ? La déclaration de la ministre des Armées qui agace... (Paris Normandie)
- [Erratum] Futerro : rectificatif concernant le permis de construire de la future usine (Paris Normandie)

Sécurité

- Fécamp. "Les nouveaux maires ont besoin de contacts et d'accompagnement" selon le commandant des gendarmes (Courrier Cauchois)
- Pourquoi 130 maires se sont-ils réunis à l'auditorium du musée Les Pêcheries à Fécamp ? (Paris Normandie)
- Les secours déploient les grands moyens pour se présenter aux élèves d'une école de la métropole de Rouen (France Bleu)
- Près de Rouen, l'hélicoptère Dragon76 se pose à l'école pour sensibiliser sur les interventions d'urgence (Paris Normandie)
- Étretat. De nombreuses personnes secourues par hélicoptère après avoir été piégées par la marée au Trou à l'homme (Courrier cauchois)
- Tir de mortier dans un lycée près de Rouen : en quoi consiste la "protection fonctionnelle" dont bénéficie désormais le professeur visé ? (France 3)

- Pourquoi 38 000 paires de chaussures ont été détruites au Havre 15 ans après leur saisie par la douane (76actu)
- Un important exercice de sécurité au pied du tunnel Jenner au Havre : pourquoi les habitants ne sont jamais prévenus ? (76actu)
- Violences sexuelles dans une crèche à Rouen : de nouvelles plaintes ont été déposées (76actu)

Social et société

- "C'est la fois de trop" : plus de 300 personnes rassemblées à Rouen en hommage à Lyhanna (France Bleu)
- "C'est le devoir des adultes de protéger les enfants" : En mémoire de Lyhanna, des collectifs "enfantistes" invitent la population à se rassembler partout en Normandie (France 3)
- Des larmes et des cris pour Lyhanna lors d'un rassemblement à Rouen : « C'est inacceptable ce qui lui est arrivé » (76 actu)
- Mort de Lyhanna : « une victime toutes les 3 minutes, le temps de ma prise de parole » (Paris NOrmandie)

Collectivités locales et équipements publics

- Permis de louer à Dieppe : pour l'adjoint à l'urbanisme, « c'est plutôt encourageant (76 actu)

Agriculture

- Fontaine-le-Dun. BioNorrois : des pulpes de betteraves pour produire du biogaz : comment ça marche ? (Courrier Cauchois)
- "Nous ne sommes pas contre le digestat, mais loin de nos villages"... Dans le pays de Caux, la contestation monte contre le méthaniseur (France 3)
- À Fontaine-le-Dun, la 2e plus grosse unité de production de biogaz française tire son premier bilan (Paris Normandie)
- L'avenir de la filière du lin normand se joue déjà aujourd'hui (Paris normandie)

Santé

- Le CHU de Rouen choisit Orange pour déployer son IA générative (Gazette de Normandie)
- Subventions, achats... Le CHU de Rouen recourt à l'intelligence artificielle pour ses usages au quotidien (Gazette de Normandie)
- Un habitant du Pays de Caux ne peut plus se faire soigner après avoir été déclaré mort par erreur par le CHU de Rouen (France Bleu)
- « Ça déstabilise tout notre système de santé » : l'hôpital de Dieppe s'exerce aux situations sanitaires exceptionnelles (76actu)
- « L'inquiétude et le désarroi » après la fermeture d'un cabinet de radiologie au Grand-Quevilly (Paris Normandie)
- Virus, attentat : le personnel de l'hôpital de Dieppe face aux situations sanitaires exceptionnelles (Paris Normandie)

Justice

- "Un danger pour la France" : le conseiller régional du Rassemblement national Guillaume Pennelle jugé pour diffamation à l'encontre de la députée insoumise Alma Dufour (France 3)

Politique

- « Je n'ai aucune relation avec les élus dieppois » : le député RN Patrice Martin fait le bilan après deux ans de mandat (76actu)

Acteurs publics

- Olivier Meier : "Un peu moins de 10 % des emplois publics pourraient être transformés ou supprimés par l'IA"
- Transparence des rémunérations dans la fonction publique : un projet de loi encore loin du consensus
- Le recours aux contractuels dans la fonction publique, révélateur des difficultés d'attractivité dans les territoires

Le Havre. Formation et prévention des risques, le ministre du Travail en visite à Fouré Lagadec

Romain Huynh

5-7 minutes

Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, a visité l'usine havraise de Fouré Lagadec lundi 8 juin 2026. L'occasion d'évoquer les enjeux de la réindustrialisation, du recrutement et de la santé au travail.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Au cours de sa visite, Jean-Pierre Farandou (au centre) a eu un aperçu des process industriels à l'œuvre à Fouré Lagadec, mais surtout des mesures de réduction des risques professionnels. - Manon Barjou/Paris Normandie



Par [Romain Huynh](#)

Publié: 8 Juin 2026 à 17h41 Temps de lecture: 2 min

Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, s'est rendu lundi 8 juin 2026 dans l'[usine Fouré Lagadec](#) du [Havre](#), à l'invitation du directeur général de l'entreprise Nicolas Fehrenbach, en présence d'Édouard Philippe et de plusieurs élus du territoire.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Une visite qui a, pour une grande partie, porté sur les questions de santé et sécurité au travail. Le ministre a présenté vendredi 5 juin le [plan Santé au travail](#) (PST) 2026-2030, sa venue à Fouré Lagadec a donc été l'occasion d'observer, sur le terrain, les dispositions prises pour garantir au mieux la santé des salariés et réduire autant que possible les risques professionnels.

Sécurité au travail : sensibiliser les jeunes



À Fouré Lagadec, comme dans d'autres entreprises industrielles, le recrutement et l'attractivité sont des enjeux importants. - Manon Barjou/

Paris Normandie

« *La santé au travail, c'est un des fondamentaux d'une politique du travail, affirme-t-il. C'est vrai aujourd'hui, ça le sera demain. Même si l'industrie change, il faut absolument garder cette conviction de la culture sécurité, de la prévention des risques professionnels.* » Un sujet croisé avec celui des jeunes en entreprises, auxquels « *il faut faire attention encore plus, parce que par définition ils ne connaissent pas l'entreprise. Ils n'ont peut-être pas encore appris la culture sécurité, donc il faut à la fois bien les sensibiliser, comme ils le sont dans les écoles, et leur proposer un parcours très précis, très protecteur quand ils arrivent dans les entreprises.* »

Le recrutement, un enjeu de taille

Le recrutement et la formation ont également fait l'objet d'échanges entre le ministre, les chefs d'entreprise présents et le directeur de l'école de production du Havre, Thibald Decout. Fouré Lagadec, dont le siège est au Havre, propose des solutions en mécanique et en métallurgie, notamment dans des secteurs stratégiques comme le nucléaire et la défense. Le recrutement est donc un enjeu de taille, et il est parfois difficile d'attirer des jeunes vers les métiers industriels. « *Il faut que ceux qui offrent des emplois, c'est-à-dire les entreprises, puissent parler à ceux qui vont former les jeunes, dont on aura besoin pour venir occuper ces emplois* », soutient Jean-Pierre Farandou, qui parle d'« *écosystèmes locaux* », qui peuvent « *prendre la forme d'un comité local pour l'emploi, par exemple, qu'on encourage dans le cadre de la loi pour le plein-emploi.* »

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Santé : cinq jours pour apprendre à prendre soin de soi gratuitement au Havre](#)

[Mort de Lyhanna : « une victime toutes les 3 minutes, le temps de ma prise de parole »](#)

[Football – Ligue 1. Nouveautés, tarifs : le HAC lance sa campagne d'abonnements](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)

Haropa Port confirme la poursuite des projets Qair, Livista et Air Products, en dépit d'imprévus chez Livista

Le projet Livista Energy Europe, annonçait, en novembre 2024, un investissement 1,2 milliards d'euros pour construire une raffinerie de lithium sur le domaine portuaire du Havre, aux côtés des projets de l'occitan Qair et de l'américain Air Products. En dépit du départ de Jean-Marc Ichbia, directeur général de Livista en France début 2026 et d'incertitudes, le projet reste d'actualité pour Haropa Port.



Le projet de Livista Energy Europe se poursuit, Haropa Port confirmant que la signature de la convention d'occupation temporaire n'a pas été dénoncée —
Photo : Livista

Où le projet de raffinerie de lithium du luxembourgeois Livista Energy Europe, annoncé en novembre 2024 sur le domaine portuaire du Havre en est-il donc ? Ce projet, annoncé en même temps que ceux de l'occitan Qair et de l'américain Air Products, totalisant 2,6 milliards d'euros d'investissements, doit en effet occuper 60 ha du domaine portuaire du Havre. Depuis le départ de Jean-Marc Ichbia, directeur général de Livista Energy Europe début 2026, qui était l'interlocuteur français du projet, l'absence de communication a beaucoup interrogé...

Des imprévus dans la gouvernance de Livista Energy

Haropa Port confirme que la convention d'occupation temporaire de Livista Energy Europe a bien été signée fin 2024 et travaille avec cette entreprise sur le volet administratif et technique. Si Haropa Port concède l'irruption d'imprévus dans leur gouvernance, tout en assurant conserver un interlocuteur, l'établissement portuaire public confirme que la convention d'occupation du sol signée par Livista Energy Europe n'a pas été dénoncée.

Indiquant avancer de concert sur les trois projets, Haropa Port ajoute que si les travaux ne sont pas toujours visibles, le dialogue se poursuit avec l'État, confiant dans une livraison des usines à l'horizon 2030-2032.

Fournir du lithium à 1,5 millions de véhicules électriques par an

Pour rappel, l'entreprise luxembourgeoise Livista Energy Europe a annoncé investir 1,2 milliards d'euros d'investissement prévoyant la création de 300 emplois prévus pour une raffinerie de Lithium susceptible d'équiper 1,5 millions de véhicules électrique par an. L'usine doit occuper une parcelle de 27 ha, générer 300 emplois directs pour un démarrage initialement envisagé en 2028.

Le français Qair, basé à Montpellier (Hérault), porte le projet "Méthavert" de production d'hydrogène et de méthanol renouvelables pour le transport maritime et l'industrie à 550 millions d'euros, pouvant générer 150 emplois directs pour une livraison prévue en 2030.

Enfin, l'américain Air Products investit 1,1 milliards d'euros sur son projet "Neom Green Hydrogen" de production d'hydrogène à partir d'ammoniac renouvelable importé par voie maritime sous forme réfrigérée. Sur le site havrais, l'hydrogène ainsi produit sera transféré aux clients via un pipeline ou à l'aide de trailers dédiés, après liquéfaction. Le projet doit créer 270 emplois directs et vise une ouverture en 2030.

par Eleonora Hurillon-Ajzenman



Umep : le port du Havre se porte bien

Aletheia Press

5-6 minutes

Dossier

Le 22 mai à Sainte-Adresse, l'Union maritime et portuaire du Havre a tenu son assemblée générale avec des chiffres 2025 rassurants, malgré un contexte géopolitique tendu.



(de g. à dr.) Le président de l'Umep, Hervé Bonis et ses deux vice-présidents François Guérin et Bruno Gellerat. © Aletheia Press / Laetitia Brémont

Publié le 8 juin 2026 - Mis à jour le 8 juin 2026

«*L'année 2025 s'est soldée par des trafics en légère hausse, mais en hausse malgré tout*», s'est réjoui Hervé Bonis, président de l'Umep du Havre, le 22 mai à Sainte-Adresse. L'Union maritime et portuaire, qui regroupe environ 150 entreprises, a présenté un bilan d'activité jugé solide, malgré un environnement international incertain. «*Nous avons dépassé 3,1 millions d'EVP en termes de conteneurs, soit une augmentation de plus de 3 %*», a poursuivi le président.

Des résultats qui se confirment sur le premier trimestre 2026, avec une progression de 11,8 % à fin mars. «*Évidemment, à cette date, le conflit au Moyen-Orient n'avait qu'un mois*», reconnaît Hervé Bonis, qui reste cependant confiant pour l'avenir. «*Nous n'avons pas connu d'interruption des chaînes logistiques ou de congestion portuaire en cascade, comme*

cela était le cas lors de l'épisode du Covid».

Un contexte géopolitique moins impactant que prévu

Les acteurs du port du Havre constatent des effets négatifs, mais plus limités qu'anticipé. La zone Middle East reste fortement touchée, même si des solutions de dérivation sont mises en place pour contourner le détroit d'Ormuz, notamment avec des ponts terrestres. *«Des schémas se mettent en place, même s'ils sont relativement onéreux. Mais la logistique s'adapte»*, constate le président de l'Umep. Les principaux impacts économiques se concentrent *«sur le soutage et sur le prix du bunker (carburant, ndlr). Les armements ont mis en place ce qu'on appelle des emergency bunker surcharges — ou fuel surcharges selon les appellations»*.

Pour Hervé Bonis, les incertitudes demeurent quant à l'impact de ce conflit sur la consommation des Français, qui influe directement sur le trafic maritime. Même constat concernant la guerre tarifaire avec les États-Unis, qui ne perturbe pas réellement le port du Havre. *«L'an passé, en début d'année, elle était à son paroxysme, on a dit que ce serait la fin du monde. Et puis finalement, les flux se sont maintenus»*, sourit le responsable.

Le dispositif européen ETS en question

Si la situation géopolitique a finalement peu d'impact négatif sur le port havrais, celui-ci semble avoir bénéficié des perturbations rencontrées par les ports du Nord ces derniers mois. *«Rotterdam et Anvers, notamment, ont connu des mouvements de grève, entraînant des congestions et des temps d'attente»*, souligne Hervé Bonis. Le responsable reconnaît que *«les soubresauts de la politique en France créent un cran d'incertitude supplémentaire»*, sans inquiétude majeure.

Ses craintes se tournent davantage vers le dispositif européen ETS, qui vise à taxer les émissions de gaz à effet de serre dans le transport maritime. *«Nous encourageons bien entendu la décarbonation. Mais ce dispositif européen, en l'état, défavorise nos ports au profit d'autres ports, notamment en Angleterre ou en Afrique du Nord»*, regrette François Guérin, vice-président de l'Umep. Pour l'Umep, la réflexion doit être portée au niveau de l'Organisation maritime internationale (OMI).

Pour Aletheia Press, Laetitia Bremont

Des projets

Le 22 mai, l'Umep du Havre a lancé un site internet refondu. Il est désormais possible de consulter l'ensemble des fiches métiers du port du Havre ainsi que les offres d'emploi qui y sont liées. Par ailleurs, l'Union maritime et portuaire travaille à intégrer pleinement en son sein les transporteurs et industriels, actuellement membres partenaires.

Normandie : activité économique en léger ralentissement

LGFR

3-4 minutes

En bref

La Banque de France, à travers son enquête de conjoncture menée auprès d'environ 8 500 entreprises et établissements entre le 28 avril et le 6 mai 2026, observe une activité économique en Normandie toujours en progression en avril, mais à un rythme plus modéré dans plusieurs secteurs.



© D.R.

Publié le 8 juin 2026 - Mis à jour le 8 juin 2026

En Normandie, les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par la Banque de France auprès d'environ 8 500 entreprises et établissements entre le 28 avril et le 6 mai 2026 confirment une activité encore en progression en avril, mais avec un rythme moins soutenu que le mois précédent. Dans l'industrie, la production reste solide et dépasse les anticipations des dirigeants, en particulier dans les équipements électriques, l'aéronautique et les produits informatiques et optiques, soutenus par la demande des filières stratégiques, notamment la défense. À l'inverse, la filière agroalimentaire, et plus spécifiquement la viande, enregistre un repli. Dans les services marchands, la dynamique s'essouffle progressivement, tandis que le bâtiment conserve une trajectoire positive dans le gros œuvre comme dans le second œuvre,

malgré une hausse des prix des devis. L'enquête met également en évidence des tensions persistantes sur les chaînes d'approvisionnement, des difficultés de trésorerie dans certains services et un environnement de coûts toujours orienté à la hausse, notamment sur les matières premières et la logistique.

Économie française : ralentissement et incertitudes persistantes

À l'échelle nationale, ces évolutions traduisent une économie française encore résiliente mais engagée dans une phase de ralentissement progressif. Les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement, à l'énergie et aux tensions géopolitiques continuent d'affecter les anticipations des entreprises. Les hausses de coûts ne sont que partiellement répercutées sur les prix de vente, ce qui pèse sur les marges dans plusieurs secteurs industriels et dans le bâtiment. Dans les services, la sensibilité aux coûts logistiques et aux carburants accentue les fragilités de trésorerie. Dans ce contexte, les entreprises adaptent leurs stratégies d'investissement et de recrutement, tandis que les perspectives de croissance restent marquées par un niveau d'incertitude élevé pour les prochains mois.

Matmut décroche le label «100 % France» et renforce son modèle de proximité

J.M

3-4 minutes

En bref

Matmut vient d'obtenir la marque de garantie «AFRC Relation Client 100 % France» ainsi que l'attestation «Service France Garanti» délivrées par AFNOR Certification. Cette reconnaissance confirme que l'ensemble de sa relation client à distance est assuré depuis la France. Pour le groupe mutualiste, cette distinction valorise un modèle fondé sur la proximité territoriale et l'emploi local.



© Matmut

Publié le 9 juin 2026 - Mis à jour le 9 juin 2026

La Matmut, dont le siège social est situé à Rouen, franchit une nouvelle étape dans la valorisation de son modèle de relation client. À l'issue de deux audits externes réalisés par AFNOR Certification, l'assureur mutualiste a obtenu les labels «AFRC Relation Client 100 % France» et «Service France Garanti», valables jusqu'en février 2030.

Ces certifications attestent que l'intégralité des prestations de relation client à distance, qu'il s'agisse de l'avant-vente, de la vente ou du service après-vente, est réalisée sur le territoire national. Cette organisation concerne aussi bien les particuliers que les professionnels assurés par le groupe.

Avec cinq millions de sociétaires, 8,9 millions de contrats gérés et un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2025, Matmut s'appuie sur un maillage territorial dense composé de 480 agences, quatre centres de relation sociétaire et six pôles de gestion indemnisation et services. Plus de 3 000 collaborateurs sont directement mobilisés dans la relation avec les assurés, tandis que l'ensemble des 7 000 salariés du groupe est basé en France.

La relocalisation des services gagne du terrain

À l'échelle nationale, la question de la localisation des centres de relation client prend une dimension économique croissante. Après plusieurs années marquées par l'externalisation et la délocalisation de certaines fonctions de service, de nombreuses entreprises cherchent désormais à valoriser la proximité, la qualité de traitement et la maîtrise des processus.

Cette évolution répond à une demande accrue de transparence de la part des consommateurs mais également à des enjeux de souveraineté économique et de protection des données. Les activités de relation client représentent plusieurs dizaines de milliers d'emplois en France et constituent un levier important de développement pour de nombreux territoires.

Le Crédit agricole veut «rester une banque qui accompagne tous les clients»

Aletheia Press

5-6 minutes

Dossier

Dans un contexte économique tendu, le Crédit agricole Normandie Seine compte jouer pleinement son rôle d'amortisseur de chocs. Entreprise à mission depuis 2024, la banque veut peser favorablement pour le territoire.





Le Crédit agricole Normandie Seine compte aujourd'hui 115 agences en Seine-Maritime et dans l'Eure. © Aletheia Press / B.Delabre

Publié le 9 juin 2026 - Mis à jour le 9 juin 2026

Voilà un peu plus d'un an que le Crédit Agricole Normandie Seine est devenu «entreprise à mission». Un changement de statut que la banque régionale revendique et défend. *«Nous sommes une banque universelle qui accueille tous les clients et nous voulons le rester, insiste Pascal Lheureux, président de la caisse régionale. Le contexte du marché ne va pas dans ce sens. Mais nous voulons continuer à accompagner tous les clients, y compris les plus fragiles et y compris dans les moments difficiles.»*

Cet objectif, le Crédit Agricole Normandie Seine compte l'atteindre en jouant son rôle d'amortisseur de chocs, grâce à *«des hausses de taux modérées»*, précise Léo Herz, directeur général adjoint de la caisse régionale. Notamment pour sa clientèle professionnelle.

Les agriculteurs d'abord, corporation au sein de laquelle le Crédit agricole compte toujours 75 % de parts de marché, mais pas seulement. *«Tous les gros consommateurs d'énergie souffrent, résume Karine Bourguignon, directrice générale de la caisse régionale. La CHR (cafétérie hôtellerie restauration) aussi, est particulièrement malmenée»*. Face à cela, la banque cherche *«des solutions au cas par cas»*.

22,7 milliards d'encours de collecte

Mais surtout, le Crédit agricole Normandie Seine compte soutenir l'économie locale à travers son identité mutualiste et régionale. Au total, la caisse régionale a ainsi injecté 2,5 milliards d'euros dans l'économie normande (contre 2 milliards en 2024), grâce à ses 22,7 milliards d'encours de collecte. Une forme de «ruissellement» puisqu'une part de cet argent est issue du résultat de la banque régionale.

En 2025, elle a ainsi réalisé 70 millions d'euros de résultat net (+6 % par rapport à 2024), dont 25 % ont été réinvestis localement via ses filiales, mais aussi par du mécénat de compétences (cinq jours par collaborateur par an) ou du soutien aux associations. *«Nous avons redistribué 1,4 million d'euros aux associations de Seine-Maritime et de l'Eure. Cela représente plus de 1 000 actions, détaille Pascal Lheureux. Nous sommes au cœur de l'économie régionale et nous sommes créateurs de lien. C'est la manière dont on voit notre capacité à être utiles».*

Parcours digital et relations clientèle

Cette présence locale participe à séduire la clientèle. En 2025, toujours, ce sont 29 500 nouveaux clients qui ont rejoint la «banque verte». Soit une hausse nette d'environ 10 000 personnes, portant à 700 000 son nombre total de clients ; soit un Haut-normand sur trois. *«Cela fait de nous la banque préférée des Hauts-normands, poursuit le président de la caisse régionale. Mais cela n'est pas seulement dû à notre façon d'être. La compétitivité reste le facteur déterminant, dans un modèle économique très ouvert avec une vive concurrence».*

Pour cela le Crédit agricole mise, comme ses concurrents, sur une digitalisation de qualité mais aussi sur un redéploiement des compétences de ses salariés. Objectif : apporter plus de conseil et en renforcer l'expertise. Une politique rendue possible, malgré la fermeture d'une vingtaine d'agence en 2025, par l'extension des horaires d'accueil de 8h à 19h (y compris le midi) en semaine et le samedi dans de nombreuses agences.

Pour Aletheia Press, Benoit Delabre

Sobriété et dépollution pour les usages liés à l'eau : une convention signée entre la CCI Normandie et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Jacques-Olivier Gasly

4-5 minutes



De gauche à droite, Pierre Garnier, DGA de la CCI Normandie ; Vincent Laudat, président de la CCI Normandie ; Frédéric Chauvel, directeur général adjoint chargé du secrétariat général de l'agence de l'eau Seine-Normandie, aux côtés des directeurs des différents bassins de l'agence.

À l'heure où la préfecture de la Seine-Maritime vient de placer l'ensemble du département en « vigilance », à la suite de la tenue du comité de suivi de la ressource en eau le 2 juin 2026 — ce qui implique, dès à présent, une sensibilisation de l'ensemble des usagers de l'eau (individuels, professionnels, collectivités) à un comportement citoyen —, la CCI Normandie et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, qui regroupe six divisions territoriales du bassin hydrographique du fleuve allant de l'Yonne au Mont-Saint-Michel, viennent de signer une convention en faveur des entreprises normandes. Objectif : sensibiliser les entreprises régionales dans leur rapport à l'eau et, plus particulièrement, les accompagner dans leurs efforts de sobriété et de dépollution.

« Même si les enjeux liés à l'eau ne figurent pas encore dans le top 5 des préoccupations des entreprises que nous interrogeons régulièrement à l'occasion de la publication de notre "Baromètre des affaires", il n'en demeure pas moins que nous devons nous emparer dès maintenant de

cette problématique », explique Vincent Laudat, président de la CCI Normandie, à l'occasion de l'officialisation de la convention entre l'organisation consulaire et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Un manque d'intérêt dont Frédéric Chauvel, directeur général adjoint chargé du secrétariat général, ne doute pas qu'il ne soit que temporaire. « Les entreprises normandes ne sont bien entendu pas confrontées au même stress hydrique que celles situées sur le bassin de la Garonne. Néanmoins, il ne faut pas oublier que, lors de la sécheresse de 2022, les entreprises du secteur de Vire, dans le Calvados, ont été invitées par la préfecture à réduire leur consommation d'eau, ce qui n'est pas sans impacter leurs productions... Sur ce secteur, qui dépend du massif armoricain, on ne peut en effet compter que sur l'eau de surface pour couvrir à la fois les besoins humains ainsi que les activités agricoles et industrielles. »

Avec la mise en place de cette convention, les conseillers des CCI vont progressivement être sensibilisés aux différents domaines de compétence de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ainsi qu'aux modalités d'accès à des financements dédiés pour les entreprises. Une connaissance qui leur permettra non seulement de dispenser une information de premier niveau aux entreprises qu'ils côtoient quotidiennement, mais aussi de les orienter vers les interlocuteurs les plus à même de répondre à leurs demandes au sein de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

« Aujourd'hui, et pour les six années à venir, nous disposons de financements spécifiquement fléchés pour l'accompagnement des entreprises. Mais certaines conditions doivent être respectées. Ne sont, par exemple, concernées que les entreprises en activité depuis plusieurs années, les plus récentes étant réputées être en conformité avec la législation. Par ailleurs, dans les principes généraux, nous n'intervenons que pour créer un effet de levier. Il y a donc aussi une temporalité à respecter. Vous ne pouvez pas demander une aide pour des travaux déjà réalisés : il est donc impératif que la demande soit antérieure à toute signature de devis », précise Frédéric Chauvel.

Un financement aujourd'hui bel et bien disponible et sanctuarisé à l'échelle du bassin Seine-Normandie via son schéma directeur, mais dont personne ne sait combien de temps il pourra être renouvelé. Un motif pour faire de la question de l'eau une préoccupation des entreprises normandes ? La réponse dans les prochains numéros du « Baromètre des affaires »...

À Dieppe, Olatein engage une procédure de cessation d'activité, 37 emplois concernés

Marie LEMAISTRE

~4 minutes

Confrontée à un marché des protéines végétales moins porteur qu'espéré, la direction d'Olatein a annoncé, lundi 8 juin 2026, un projet de cessation de ses activités à Dieppe.



La direction d'Olatein a annoncé, lundi 8 juin 2026, un projet de cessation des activités de son site de Dieppe, menaçant les 37 emplois du site.

©Mathieu te Morsche

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 8 juin 2026 à 15h07

Le produit n'a pas trouvé son marché. Après avoir été mis en **activité partielle** en juillet 2025, puis avoir complètement **cessé** de produire sa poudre de protéine de colza pour écouler son surstock, la direction d'Olatein annonce ce **lundi 8 juin 2026** avoir engagé un projet de **cessation des activités** de son site de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#). Ce projet concernerait 37 salariés, soit l'ensemble du personnel du site.

« Notre priorité est désormais d'accompagner nos salariés »

« Le marché de la protéine végétale est porteur, mais très instable. Il est

très dépendant du contexte géopolitique, qui est assez perturbé. Ça ne facilite pas l'innovation », déclarait Reynald Lampin, directeur du site, en février 2026, alors qu'aucun transport de colza n'avait été effectué dans le port de Dieppe durant toute l'année 2025.

Lancé cinq ans auparavant, en 2020, Olatein se présentait comme « un projet industriel innovant dédié à la production de protéines de colza à destination des professionnels de l'agroalimentaire », est-il rappelé dans le communiqué de l'entreprise.

Après une phase de rénovation et de construction, le site avait démarré la production sous la marque CanolaPro™, avec pour objectif de répondre à la croissance attendue du marché des protéines végétales.

Mais les difficultés se sont accumulées. « Nous avons été confrontés à des défis techniques et opérationnels lors du démarrage du site, à une augmentation des coûts et à un environnement commercial fortement dégradé par rapport aux prévisions initiales », éclaire Reynald Lampin, cité par le communiqué. La croissance du marché des protéines alternatives s'est révélée plus lente que prévu.

Vidéos : en ce moment sur Actu

« La situation n'est plus tenable »

Face à ces obstacles, l'entreprise dit avoir multiplié les efforts : amélioration de la performance industrielle, réduction des coûts, arrêt de la production pour liquider les stocks. Sans résultat suffisant.

« Les mesures complémentaires, prises en accord avec les salariés et leurs représentants, n'ont pas permis d'inverser la tendance, reconnaît le directeur. Aujourd'hui, la situation n'est plus tenable : la demande du marché est trop faible pour assurer la pérennité du site. »

La procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel a été engagée conformément à la réglementation. « Notre priorité est désormais d'accompagner nos salariés et de leur apporter notre soutien afin de les aider à retrouver de nouvelles opportunités professionnelles », conclut Reynald Lampin.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Dieppe, Olatein engage une procédure de cessation d'activité : « La situation n'est plus tenable »

Franck Weber

6-8 minutes

La direction d'Olatein à Dieppe annonce, lundi 8 juin 2026, engager une procédure de cessation d'activité de l'usine du Pollet. La protéine végétale produite sur place et qui se voulait innovante ne se vend pas...

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Le nombre de clients n'est pas suffisant pour faire tourner l'usine qui est à l'arrêt depuis l'été 2025. - Photo Paris Normandie





Par [Franck Weber](#)

Publié: 8 Juin 2026 à 15h11 Temps de lecture: 2 min

« Aujourd'hui, la situation n'est plus tenable, et il est de notre responsabilité de faire preuve de lucidité : la demande du marché est trop faible pour assurer la pérennité du site. » Ce sont les mots de Reynald Lampin, le directeur d'Olatein à Dieppe, qui confirme à Paris Normandie les termes du communiqué publié lundi 8 juin : *« La direction a engagé un projet de cessation des activités du site de Dieppe. »*

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'ensemble des salariés sont concernés, soit 37 personnes. Après l'explosion survenue sur le site Saipol en février 2018, le groupe Avril, propriétaire de l'usine du Pollet, s'était engagé dans un vaste projet de réindustrialisation, créant sur place une coentreprise avec le Hollandais DSM-Firmenich

« Lancé en 2020, Olatein est un projet industriel innovant dédié à la production de protéines de colza à destination des professionnels de l'industrie agroalimentaire, rappelle la direction. Après une phase de rénovation et de construction, le site a démarré la production de protéines de colza sous la marque CanolaPro™, avec pour objectif de répondre à des perspectives de croissance sur le marché des protéines d'origine végétale. »

« La croissance du marché des protéines alternatives s'est révélée plus lente que prévu »

Reynald Lampin, Directeur d'Olatein

Le Canolapro avait été présenté en 2022 au Food Ingredients Europe, le salon international des ingrédients alimentaires, des additifs et arômes.

[Cette poudre issue de la graine de Colza](#) devait être vendue aux industriels de l'agroalimentaire pour être intégrée dans des recettes de steaks végétaux, de boissons ou yaourts sans lait animal, de barres protéinées pour les sportifs... *« Sans OGM, sans gluten, au goût neutre, très nutritif et idéal pour la cuisine végétale »*, vantait l'entreprise.

Cependant, depuis le lancement du produit, le nombre de clients n'est pas suffisant pour faire tourner l'usine qui est à l'arrêt depuis l'été 2025, dans le cadre d'une procédure d'activité partielle. *« Nous ne pouvons pas stocker notre produit indéfiniment »*, expliquait à Paris Normandie, le directeur, Reynald Lampin, en octobre 2025. *« Notre chiffre d'affaires annuel correspond à peine à un mois de nos coûts de fonctionnement, souligne-t-il aujourd'hui, ce n'est pas un problème d'investissement, c'est que le projet n'est pas viable. »*

« Malgré des investissements industriels significatifs, le projet évolue dans un environnement de marché moins favorable qu'anticipé. La croissance du marché des protéines alternatives s'est révélée plus lente que prévu, poursuit la direction. Au cours des derniers mois, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre afin de faire face à ces difficultés : amélioration de la performance industrielle, réduction des coûts et arrêt de la production afin de se concentrer sur la vente des stocks existants. »

Licenciements économiques

Ces actions se sont révélées insuffisantes « *pour atteindre la viabilité économique* ». Dans ce contexte, la direction d'Olatein a pris la décision de préparer « *un projet de cessation d'activité* ». La procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel a été engagée « *conformément à la réglementation* ».

La direction du site l'assure : « *Ces dernières années, nous avons été confrontés à des défis techniques et opérationnels lors du démarrage du site, à une augmentation des coûts et à un environnement commercial fortement dégradé par rapport aux prévisions initiales. Les mesures complémentaires, prises en accord avec les salariés et leurs représentants, n'ont pas permis d'inverser la tendance...* »

Une procédure de licenciements économiques va donc être engagée.

Lire aussi



[« Pas de polémique » : à Saint-Valery-en-Caux, il n'y aura pas de 3e édition du festival viking Njord](#)



[Rouen – Le Havre : quelle ville gère mieux sa dette et vos impôts ?](#)



Des drones à l'usine Renault à Cléon ? La déclaration de la ministre des Armées qui agace...

Anthony Quindroit

2-3 minutes

Produire des drones militaires sur l'usine Ampère (groupe Renault) à Cléon est une hypothèse envisagée depuis quelques mois, comme évoqué à plusieurs reprises [dans nos colonnes](#).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Sauf que les choses semblaient actées pour l'usine du Mans (Sarthe), qui devait lancer la production avant la fin de l'année, en coopération avec Turgis&Gaillard.

Mais, dans un entretien accordé à nos confrères de [Ouest France](#), samedi 6 juin 2026, la ministre des Armées Catherine Vautrin indique que ce « projet Chorus » est en « phase d'essai » « dans l'usine Ampère de Cléon » : « la production de masse, à cadence industrielle automobile, débutera avant la fin de cette année. »

« Pas d'information dans ce sens »

Une bonne nouvelle pour le site cléonnais ? Du côté du syndicat Force ouvrière, favorable au projet au regard des perspectives d'emploi, c'est l'agacement qui domine : « *Les organisations syndicales n'ont eu aucune information en ce sens et n'ont pas été sollicitées*, fulmine Fabien Gloaguen, délégué syndical FO central adjoint Renault SAS. *Ce n'est pas au gouvernement de faire des annonces aux salariés.* »

Contactée, la direction nationale de Renault indique « *ne pas avoir d'information dans ce sens pour le site de Cléon pour le moment. Si nous devons en avoir, les organisations syndicales seraient évidemment informées.* » Une autre source au sein de Renault, préférant rester anonyme, confirme « *avoir découvert avec une vraie surprise les propos de la ministre.* »

Des propos que confirme bien [le ministère des Armées](#), contacté par mail lundi 8 juin 2026. Une annonce anticipée mal cadrée ? « *Depuis quand, sur un sujet aussi clivant, une ministre passe au-dessus de la direction et des organisations syndicales ?* », s'agace Fabien Gloaguen.

[Erratum] Futerro : rectificatif concernant le permis de construire de la future usine

Paris Normandie

~1 minute

Dans un article paru sur le site de Paris Normandie, dimanche 7 juin 2026, intitulé « Futerro obtient son permis de construire pour sa future usine à Saint-Jean-de-Folleville », nous indiquions à tort que le projet avait obtenu son permis de construire.

Toujours en cours d’instruction

En réalité, le dossier est toujours en cours d’instruction et aucune autorisation de construire n’a, à ce jour, été délivrée.

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs ainsi qu’à l’entreprise Futerro pour cette erreur.

Fécamp. "Les nouveaux maires ont besoin de contacts et d'accompagnement" selon le commandant des gendarmes

Valentin Carpentier

~3 minutes

Dans l'amphithéâtre du musée des Pêcheries à Fécamp, lundi 8 juin, les élus du territoire ont répondu présents. Pour le lieutenant-colonel [Ludovic Dantec](#), commandant de la compagnie de gendarmerie de [Fécamp](#), cette assemblée annuelle des maires permet avant tout de maintenir un lien direct avec les communes, des plus importantes aux plus rurales. *"Sur ce territoire, j'ai 130 communes, avec des grosses, mais aussi des villages de moins de 200 habitants, explique-t-il. Ce sont des moments importants parce que je ne vois pas les maires au quotidien."* Cette édition 2026 a une importance particulière avec le renouvellement récent d'une partie des équipes municipales. *"Les élus ont changé à 30 ou 40%. Les nouveaux maires ont besoin de contacts et d'accompagnement"*, souligne le militaire.

La question de la protection des élus

Au-delà du simple rassemblement, la matinée a eu pour objectif de répondre aux préoccupations des élus locaux. Protection des maires, gestions des incivilités ou encore vidéoprotection ont ainsi été abordées. *"Les élus nous parlent souvent de vitesse, de déchets ou d'incivilités. L'idée est de les réunir pour leur apporter des réponses pratiques"*, poursuit le commandant de compagnie. La protection des élus a occupé une place centrale durant cette matinée. *"Les atteintes restent stables mais elles montent en gravité, notamment sur les réseaux sociaux"*, lance Ludovic Dantec.

Vidéoprotection et saison estivale

Autre sujet majeur, la vidéoprotection. Des référents de la gendarmerie sont venus présenter aux maires les dispositifs existants ainsi que plusieurs enquêtes résolues grâce aux caméras. *"Entre 25 et 40% des atteintes aux biens, notamment les cambriolages, sont élucidées grâce à la vidéoprotection"*, affirme Ludovic Dantec. Le lieutenant-colonel insiste

toutefois sur la nécessité d'installer des équipements adaptés. *"Il ne suffit pas de mettre beaucoup de caméras. Il faut surtout de la qualité et un bon positionnement"*, précise-t-il, évoquant les problèmes rencontrés lors d'intempéries ou de mauvaises installations.

A l'approche de la saison estivale, le militaire a aussi rappelé les particularités du territoire littoral. *"L'été, on a donc des problématiques liées à l'alcoolémie, la gestion des flux ou aux risques de baignade."* Il rappelle aussi que le territoire à une délinquance *"protéiforme"*. *"Nous n'avons pas un problème particulier. On a un peu de tout mais c'est plus intense l'été car on accueille trois à quatre fois plus de personnes."*

Pourquoi 130 maires se sont-ils réunis à l'auditorium du musée Les Pêcheries à Fécamp ?

Matthias Chaventré

6-8 minutes

Lundi 8 juin 2026, 130 maires étaient invités à se retrouver à l'auditorium du musée Les Pêcheries à Fécamp. Ils ont pu se rencontrer et échanger autour des enjeux du quotidien.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Après une présentation des enjeux de ce rendez-vous, les échanges se sont poursuivis à huis clos pour évoquer plus librement les sujets. -

Matthias Chaventré/Paris Normandie





Par [Matthias Chaventré](#)

Publié: 8 Juin 2026 à 11h37 Temps de lecture: 2 min

Protection des élus, environnement, incivilités, cybercriminalité, vidéoprotection. Tels sont les thèmes qui ont été abordés lors de l'assemblée des maires, lundi 8 juin 2026, à Fécamp. La gendarmerie, avec à sa tête le commandant Ludovic Dantec, avaient invité les 130 maires de son territoire, ainsi que les quatre maires de la zone police, à l'auditorium du [musée Les Pêcheries](#).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Les élus face aux réseaux sociaux

« Ce sont des moments de contacts très importants. D'autant plus que les élus ont changé pour 30 à 40 % sur ma circonscription, depuis les élections municipales. J'ai de grosses communes comme Saint-Valery-en-Caux, [Étretat](#), Criquetot-l'Esneval. Mais j'ai aussi de petites communes, avec 200 habitants ou moins, décrit le commandant Dantec. Ça permet de rencontrer les maires. » Et d'échanger. C'étaient les deux principaux objectifs de la journée.



Après une présentation des enjeux de ce rendez-vous, les échanges se sont poursuivis à huis clos pour évoquer les plus librement les sujets. - Matthias Chaventré/Paris Normandie

Une prise de parole du chef de la compagnie a principalement porté sur la protection des élus. *« Parce que même si les atteintes sont stables, elles montent en gravité. Ils sont plus vulnérables aussi sur les réseaux sociaux. Pour moi, c'est le thème le plus important. »*

« La première vocation de la vidéoprotection est la dissuasion. »

Commandant Ludovic Dantec, Compagnie de gendarmerie de Fécamp

[Concernant la vidéoprotection](#), les sous-préfectures de Dieppe et du Havre ont pris le micro. Pour présenter les aides financières auxquelles les communes peuvent prétendre pour installer ce type de dispositif. Le thème est aussi évoqué par l'aspect de l'aide à la résolution d'enquêtes.

« Vous n'avez pas besoin d'installer quinze caméras. Vous avez besoin d'en installer une ici, une ici et une ici. La première vocation de la vidéoprotection est la dissuasion », retient le gendarme. Le fait d'indiquer qu'il y a une caméra va suffire à éviter un quart d'infractions. Et, elle s'avère fort utile pour résoudre les dossiers d'atteintes aux biens, comme les cambriolages.

Répondre à leurs préoccupations du quotidien

De leur côté, les maires présents à l'assemblée se sont dits plus inquiets par les infractions sur leurs routes ou les dépôts sauvages de déchets que par la [cybercriminalité](#). Même si l'information est importante sur ce domaine, pour le jour où ils auront à subir une attaque. « Il y a ainsi une petite présentation pour éviter cela. Mais également on leur passe la parole. On a listé les sujets les plus importants à leurs yeux et on a fait des présentations », souligne le commandant Dantec.

La lutte contre les dépôts sauvages fait l'objet de nouvelles règles. « Sachant qu'on a un dispositif où ils peuvent verbaliser eux-mêmes », précise le gendarme. « On a une présentation sur la lutte contre ses déchets. » Ou encore sur les trottinettes. Le panel est large et « représente des questions qu'ils nous posent au quotidien. Est-ce qu'un jeune a le droit d'avoir une trottinette ? Est-il obligé d'avoir un casque ? Ce genre de choses ». Et, pour le commandant Dantec, ça a été la dernière assemblée de ce type sur le territoire. Il va bientôt le quitter pour d'autres missions.

Lire aussi



[Fécamp. Une 4e Marche des Fiertés avec Rainbow'n Caux pour l'égalité et la tolérance](#)



Les secours déploient les grands moyens pour se présenter aux élèves d'une école de la métropole de Rouen

7-9 minutes

Par petits groupes, les élèves ont pu approcher l'hélicoptère et poser les questions au pilote et au mécanicien © Radio France - Emmanuel Grabey

Diffusé le mardi 9 juin 2026 à 6:31

Publié le mardi 9 juin 2026 à 6:31

Hélico, ambulances, motos de policiers et camions de pompiers : les élèves des écoles de Saint-Léger-du-Bourg-Denis ont eu droit au grand jeu, lundi 8 juin, à l'occasion d'une matinée de sensibilisation aux interventions d'urgence. De quoi faire naître des vocations et engranger des infos utiles.

Seules une à deux écoles par an en bénéficient chaque année en Seine-Maritime : c'est une matinée exceptionnelle qu'ont vécue les élèves des écoles René-Coty 1 et 2 de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, dans la métropole de Rouen, lundi 8 juin 2026. Une matinée de sensibilisation aux interventions d'urgence, dans le cadre de la Journée nationale de la résilience (qui se tient tout au long de l'année).

Tous les acteurs des secours et des urgences étaient présents : **pompiers, policiers ou encore SAMU**. Et ils sont tous venus avec leurs engins d'intervention : camions, motos, ambulances et surtout l'hélicoptère de la Sécurité civile, Dragon76, star de la matinée.

"Ils y penseront dans 30 ou 40 ans"

L'appareil a atterri sous les applaudissements des élèves, qui ont pu, par petits groupes, s'en approcher et poser leurs questions. C'est Damien Guennou, mécanicien sur la base de la sécurité civile de Dieppe, qui s'est dévoué pour leur répondre. *"C'est hyper important la première image", confie-t-il. "Être souriant, jovial. On fait **un métier passion**, on veut le transmettre. On sait que l'hélicoptère, ils le voient au-dessus de chez eux, ils se demandent pourquoi il est là. Ils ont des questions à poser."*

Chaque groupe ne pourra passer que dix minutes auprès de l'hélico, car plusieurs ateliers attendent les enfants : **découverte du rôle des**

pompiers, des policiers, des équipes du SAMU, formation aux premiers secours ou encore prévention routière. *"C'est une opportunité assez exceptionnelle pour les enfants", s'enthousiasme Steve Gilliers, le directeur de l'école René-Coty 2. "C'est pour ça qu'on l'a saisie aussitôt, on n'a pas hésité une seule seconde. Je crois que c'est vraiment une journée de rêve pour eux. Je suis certain que dans 30 ou 40 ans, ils vont continuer à y penser. Et je suis certain aussi qu'il y aura des vocations qui vont naître aujourd'hui."*

Une opération d'une envergure extrêmement rare

Opération réussie, de ce point de vue, pour plusieurs élèves de l'école. *"J'ai adoré quand l'hélico s'est posé", raconte Sacha, élève de CE2. "En plus, on a pu monter dedans." "J'ai surtout envie de devenir un policier", explique de son côté Nathan, en classe de CM2. "On a pu monter dans leur voiture, sur leur moto. Comme ça, j'aurais déjà une idée pour la prochaine fois."*

Une opération de sensibilisation d'une telle envergure est extrêmement rare : en général, sur le département de la Seine-Maritime, **une école seulement peut en bénéficier** chaque année, *"parce que ça mobilise un certain nombre de dispositifs de service",* explique Stéphanie Décultot, inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Darnétal.

*"Dans les contenus d'enseignement, les enseignants doivent former leurs élèves **aux gestes de premiers secours**. C'est dans nos programmes au sein de l'Éducation nationale. Et puis, parallèlement, on essaie de déployer des opérations pour faire vivre ces contenus d'enseignement. La sécurité, c'est l'affaire de tous, quel que soit l'âge des enfants. Dès la maternelle, nous les sensibilisons et nous leur demandons, dans le cadre de projets pédagogiques construits, d'être attentifs à leur propre santé et à celle des autres."*

80 opérations menées chaque année

L'idée, évidemment, est que les enfants retiennent des **infos primordiales de cette journée**. Objectif atteint pour Thalia, élève de CM1 : *"Je me rappelle que les numéros des pompiers, il y a le 18, le 15 je crois, et le 112. Les gendarmes, je crois que c'est le 17."*

*"L'essentiel à leur faire passer comme message, c'est **savoir appeler, ne pas avoir peur d'appeler**",* détaille le Dr Sébastien Liné, médecin urgentiste au SAMU du CHU de Rouen. *"Savoir donner son adresse et se laisser guider. On essaie de les rassurer quand ils nous disent : 'Je ne sais pas faire ce geste-là'. Ce n'est pas grave ! C'est le travail de la régulation du SAMU de donner les bons gestes et de guider dans les gestes."*

Chaque année, **près de 80 opérations** sont menées en Seine-Maritime dans le cadre de cette journée nationale de la résilience.

Près de Rouen, l'hélicoptère Dragon76 se pose à l'école pour sensibiliser sur les interventions d'urgence

Blaise Diagne

6-7 minutes

L'hélicoptère de la Sécurité civile, mais aussi les pompiers, les gendarmes ou le Samu : tous avaient pris rendez-vous ce lundi 8 juin 2026 pour une matinée de sensibilisation auprès des écoliers de Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Blaise Diagne](#)

Publié: 8 Juin 2026 à 19h45 Temps de lecture: 1 min

Massés devant la grille de leur établissement René Coty II, les écoliers trépignent depuis plusieurs minutes déjà. À l'heure annoncée, 9 heures et 28 minutes précises, ça y est : le voilà qui fend l'air, précédé de quelques secondes par son bruit caractéristique, bientôt accompagné des vivats de la foule.

Après une large boucle, l'hélicoptère Dragon76 de la Sécurité civile entame sa phase d'atterrissage sur la pelouse située face à la mairie de [Saint-Léger-du-Bourg-Denis](#). Le souffle dantesque de ses pales, le jaune et rouge de sa robe, son mécanicien-copilote qui s'extraie lentement de la porte ouverte façon *Top Gun* : pas de doute, la star du jour est dans la place.

« On a de la chance : la météo est là, et il n'y a pas d'opérationnel »

Julia Capel-Dunn, directrice de cabinet du préfet de Seine-Maritime
Cette journée de sensibilisation aux interventions d'urgence coordonnée par la préfecture peut débuter. Leur arrivée a été moins spectaculaire, mais pompiers, gendarmes et Samu sont également là, garés dans la cour, ce lundi 8 juin 2026.

Des ateliers aux gestes qui sauvent et à la sécurité routière complètent le tableau. Sensibiliser aux gestes qui sauvent, faire découvrir les métiers du secours et ses acteurs, mieux prévenir les risques : voilà pour les objectifs de la matinée, énoncés par la directrice de cabinet du préfet de Seine-Maritime Julia Capel-Dunn.

« *On a de la chance : la météo est là, et il n'y a pas d'opérationnel* », glisse-t-elle au sujet de l'hélicoptère Dragon76. Basé à Octeville, l'aéroport du Havre, l'appareil, seul actif pour la Seine-Maritime, peut théoriquement intervenir au-delà même de la Seine-Maritime.

« *Pour de l'accident sur la voie publique ou du transfert interhospitalier en complément de l'hélico du Samu* », explique Damien Guennou, le copilote. Deux interventions par jour, en moyenne. Beaucoup sur la côte, sitôt les beaux jours arrivés. En grand classique, le Trou à l'homme d'Étretat et ses marées piégeuses.

« S'il y a une intervention, vous y allez directement ou vous restez ici ? »

« *S'il y a une intervention, vous y allez directement ou vous restez ici ? – Comment on peut vous prévenir quand il y a un accident ? – Quand deux personnes vous appellent en même temps, comment on fait ? – C'est quoi les interventions les plus dures à réaliser ?* »

Comme attendu, l'équipage présent est assailli de questions. Le pilote, son copilote-mécanicien-treuiliste, l'infirmière et le médecin du Sdis (les pompiers) se relaient.

Oui, un appel pourrait les contraindre à lever le camp sans attendre. La sollicitation émanerait soit des pompiers, soit du Samu. « *Vous les appelez, et eux décident ensuite s'il vaut mieux amener un camion de pompiers, du Samu, ou un hélicoptère [...]* Tout est ensuite centralisé chez nous par un préfet de zone, qui va faire le tri sur la mission la plus importante. » La plus dure ? « *Le treuillage bateau de nuit, en pleine mer, quand ça bouge fort.* » L'écolier hoche la tête.

Lire aussi



[Un mélange de street food et de gastronomie, VIBES fait son retour dans le centre-ville de Rouen](#)



[Orthodontiste accusée d'escroquerie à 2,5 millions d'euros : « Du jour au lendemain, on m'a tout retiré »](#)



Étretat. De nombreuses personnes secourues par hélicoptère après avoir été piégées par la marée au Trou à l'homme

Adrien Verger

2-3 minutes

Une importante opération de secours a été déclenchée dimanche 7 juin, en début d'après-midi, à [Étretat](#). Dix personnes se sont retrouvées bloquées par la marée au niveau du Trou à l'homme.

Ce sont les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Jobourg et de Gris-Nez qui ont reçu l'alerte. Les échanges téléphoniques avec le groupe se sont révélés compliqués et la position exacte des victimes n'était pas connue dans un premier temps. Selon un communiqué de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord, le CROSS Jobourg a alors engagé l'hélicoptère H160 de la Marine nationale basé à [Maupertus](#) afin de retrouver les personnes en difficulté. Après plusieurs vérifications, le groupe a finalement été localisé dans le secteur du Trou à l'homme, à Étretat. Le CROSS Gris-Nez a confirmé l'intervention de l'appareil sur place.

- **A lire aussi.** [Étretat. "On a échappé au pire" : ce que l'on sait sur l'incendie survenu dans un restaurant](#)

Hélitreuillées puis prises en charge par les pompiers

A son arrivée, l'équipage de l'hélicoptère a constaté que les dix personnes étaient isolées par la marée. Elles ont été évacuées par hélitreuillage avant d'être déposées à terre. Les sapeurs-pompiers les ont ensuite prises en charge. Aucune victime n'est à déplorer et toutes ont pu regagner leur domicile.

Les consignes de prudence

A la suite de cette intervention, la préfecture maritime rappelle quelques règles de sécurité pour les promeneurs et usagers du littoral :

- consulter la météo et les horaires de marée avant toute sortie
- disposer d'un moyen de communication en état de marche

- garder un point de repère et une possibilité de repli vers la terre ferme
- redoubler de vigilance en cas de brume ou de brouillard
- ne pas s'aventurer sur l'estran en cas de doute ou lorsque l'on ne connaît pas les lieux.

Le Trou à l'homme fait régulièrement l'objet d'interventions de secours.

Chaque année, plusieurs visiteurs y sont surpris par la montée rapide des eaux.

Tir de mortier dans un lycée près de Rouen : en quoi consiste la "protection fonctionnelle" dont bénéficie dés

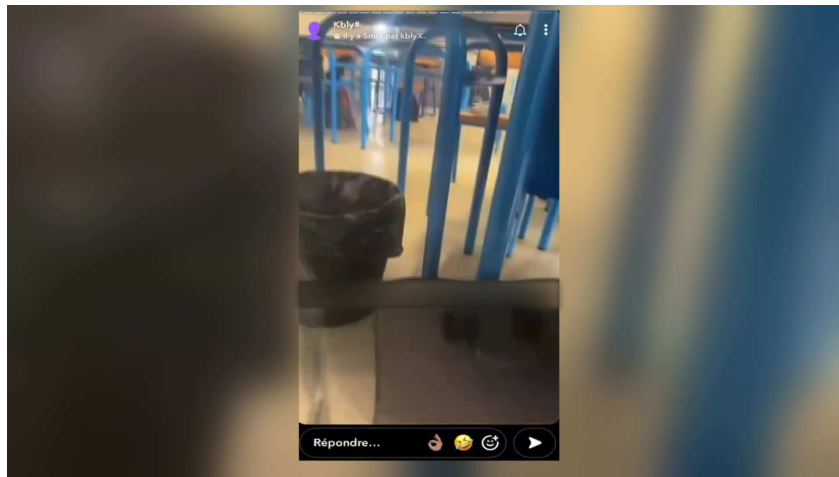
Mélisande Queïnnec

6-8 minutes

Le 4 juin 2026, un professeur du lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) échappait à un tir de mortier dans sa salle de classe. Ce samedi 7 juin, le rectorat a confirmé que l'enseignant bénéficiait de la "protection fonctionnelle" de l'Académie de Normandie. Mais de quoi s'agit-il ?

Jeudi 4 juin, un individu a pris pour cible un enseignant vacataire du lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime). Il a tiré au mortier dans sa direction, en classe et devant ses 18 élèves, avant de prendre la fuite. A ce jour, il n'a pas été retrouvé.

durée de la vidéo : 00h00mn30s



Vidéo filmée le 4 juin 2026 • ©Utilisateur Snapchat

Le tir n'a fait aucun blessé mais le professeur, déjà victime d'actes de malveillances au sein de l'établissement [selon nos confrères de 76Actu](#), a déposé plainte. Il bénéficie désormais d'une "protection fonctionnelle", mise en place par l'Académie de Normandie. Mais de quoi s'agit-il ?

Mis en place en 1983, ce dispositif particulier est voué à protéger les agents de l'Etat menacés dans le cadre de leurs fonctions.

Il ne s'adresse pas qu'aux enseignants mais à tous les agents publics,

confrontés à des menaces graves (agressions physiques, harcèlement moral...), qui la demandent ; le dépôt d'une plainte n'est pas nécessaire pour en bénéficier.

[Au total, 6 859 demandes de protection fonctionnelle ont été émises par des agents de l'Etat en 2024. • © France Télévisions](#)

Le recours à la protection fonctionnelle a explosé depuis les assassinats de Samuel Paty (2020) et Dominique Bernard (2023) : près de 7 000 demandes ont été formulées en 2024 (tous secteurs publics confondus), soit trois fois plus qu'en 2021, selon le ministère de la Justice.

En Normandie, 283 demandes de protection fonctionnelle ont été émises par des enseignants et agents publics travaillant dans des établissements scolaires sur l'année scolaire 2024-2025 (+ 21 par rapport à l'année précédente).

186 de ces demandes ont été faites par des femmes, 97 par des hommes. 181 d'entre elles ont abouti, 102 ont été refusées par le rectorat.

Mais en quoi consiste concrètement la protection fonctionnelle pour les enseignants ? Elle peut prendre plusieurs formes : un soutien moral et administratif de la hiérarchie, une assistance administrative ou encore une prise en charge des frais judiciaires.

[La protection fonctionnelle pour les enseignants peut prendre plusieurs formes. • © France 3 Normandie](#)

Arnaud Sampic, responsable des questions de santé-sécurité au travail au syndicat SNES-FSU et membre de la Formation Spécialisée Académique sur les risques au travail, liste certains des nombreux champs d'action :

- assistance juridique lors d'un dépôt de plaintes ou si l'agent est mis en cause (tant qu'il n'a pas commis de faute extérieure au service qui remettrait en cause cette protection), avec notamment prise en charge des frais d'avocat ;
- en cas de déclaration d'accident de service (à faire sous 15 jours pour les agents titulaires et sous 48h pour les non-titulaires) : prise en charge des frais d'assistance psychologique (séances de psychothérapies, par exemple) ;
- aide au changement d'affectation ;
- aide administrative en cas de harcèlement (exemples : changement de numéro de téléphone, d'adresse électronique, aide à la suppression de posts sur les réseaux sociaux...) ;
- réhabilitation face à la communauté éducative si l'agent a été mis en cause à tort ;

- extension de la protection fonctionnelle à la famille en cas de besoin ;
- soutien sur un temps différé en cas de problématique de santé physique ou mentale suite à un accident de service. Exemple : en cas de rechute ou d'apparition de troubles psychologiques ou physiques, l'agent peut faire valoir des droits de santé à temps différé.

En principe, l'agent doit faire une demande écrite de protection fonctionnelle au recteur ou à la rectrice, qui l'accorde ou pas.

Historiquement, la protection fonctionnelle avait un peu de mal à être accordée, mais cela s'améliore en Normandie.

Arnaud Sampic, responsable des questions de santé-sécurité au travail au SNES-FSU

"La protection fonctionnelle est due par l'employeur à ses agents lorsqu'ils sont victimes d'agressions ou que leur responsabilité civile ou pénale est mise en cause, résume Arnaud Sampic. On a une hausse des demandes puisqu'on a de plus en plus d'agents en difficulté, majoritairement sur l'accompagnement des frais psychologiques."

La protection fonctionnelle reste un dispositif méconnu des enseignants. *"Elle va être demandée quand on est dans des cas extrêmes, note Arnaud Sampic. L'information des personnels n'est pas optimale, même si cela a tendance à s'améliorer."*

Les syndicats œuvrent, donc, à faire connaître le dispositif, mais aussi à faciliter son octroi en cas de menaces majeures. *"Au niveau syndical, on est beaucoup intervenu pour faire valoir les droits des personnels, pour que la protection soit accordée de plus en plus rapidement et même automatiquement."*

Quentin Bral fait le point sur ce dispositif :

durée de la vidéo : 00h02mn08s



La protection fonctionnelle, en quoi ça consiste ? • ©France 3 Normandie

Les choses semblent aller dans ce sens : *"L'année dernière, un nouveau décret a permis de la rendre automatique en cas d'agression notamment."*

Le collègue de Marcel Sembat n'a pas fait de demande, cela lui a été accordé très rapidement", note Arnaud Sampic.

"Il y a 4 ou 5 ans, on avait des dossiers qui pouvaient traîner 9 mois, 1 an..." conclut-il.

Pourquoi 38 000 paires de chaussures ont été détruites au Havre 15 ans après leur saisie par la douane

Rédaction Normandie

5-7 minutes

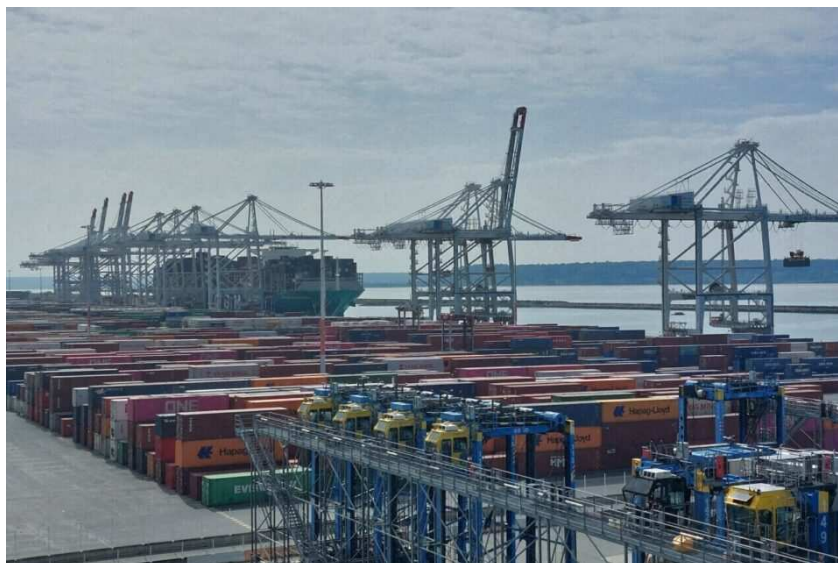
38000 paires de baskets de contrefaçon ont été détruites, 15 ans après leur saisie dans le port du Havre. L'occasion de se pencher sur un phénomène massif à l'échelle mondiale.

Sur le même thème

[Justice](#)

[Luxe](#)

[Port du Havre](#)



En 2011, trois containers remplis de paires de baskets de contrefaçon avaient été saisiés dans le port du Havre (©Illustration/76actu)

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 8 juin 2026 à 15h03 ; mis à jour le 8 juin 2026 à 15h05

Une affaire « assez exceptionnelle » anime les douaniers [du port du Havre](#) en ce début du mois de juin : près de **38 000 paires de baskets de contrefaçon** et saisiés il y a quinze ans sont enfin détruites, épilogue victorieux d'une bataille acharnée contre ce phénomène d'ampleur.

« **Absolument tout, peut être contrefait** »

Silvana, responsable des marchandises saisies au Havre, compte minutieusement les palettes filmées de plastique noir – comme tous les produits illicites – quittant le hangar situé dans un lieu tenu secret aux portes du port havrais et où ont été **conservées les chaussures depuis leur saisie, en 2011.**

« On a des saisies pratiquement tous les jours, des contrefaçons, du tabac, de la non-conformité. Pour les contrefaçons, c'est beaucoup de chaussures, du textile, des jouets mais tout, **absolument tout, peut être contrefait**, même des pièces automobiles », relève l'agente des douanes.

Premier port français à conteneurs avec 3,2 millions de conteneurs qui y passent, Le Havre a enregistré en 2025 près de 1,2 million de produits de contrefaçon sur les 20,2 millions saisis en France.

Parmi ces marchandises, les douaniers du Havre ont notamment mis la main sur 118 000 chaussures en plastique en forme de sabot, 95 000 jouets de construction emboîtables et 50 000 modèles d'un casse-tête en forme de cube, rapporte Anthony, inspecteur des douanes.

« Tant que ça peut être produit à bas coût et par son aspect **revendu à un coût nettement supérieur**, voire proche du produit authentique, ce sera contrefait », souligne Anthony, précisant que « traditionnellement, on a le luxe, les articles de sport mais aussi les nouvelles technologies, des brevets, des espèces végétales » et qui a vu également « des savons, des dentifrices, des brosses à dents de contrefaçon ».

2 millions d'euros de baskets

Il y a 15 ans la tendance était à la basket en tissu et fin 2011 les douanes ont intercepté, en provenance de Chine, **trois conteneurs entièrement remplis de 133 palettes garnies de 37 800 paires de ces chaussures contrefaites**, pour une valeur marchande estimée à quelque 2 millions d'euros, indique Anthony.

Une longue bataille judiciaire s'en est suivie avec l'importateur – un Français – qui en décembre 2025 a été **définitivement condamné à 1,56 million d'euros d'amende douanière**, 260 000 euros de blanchiment douanier et trois ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis, d'après la décision rendue par la Cour de cassation.

« Je n'ai jamais vu à mon niveau des résultats aussi importants en termes de sanctions judiciaires. Des peines de prison, des amendes super élevées, du blanchiment douanier qui a été reconnu. **On a mis le paquet sur cette accusation. C'est assez exceptionnel** », se félicite l'inspecteur, venu assister au broyage des produits saisis.

Dans un centre de destruction, sous contrat avec les douanes, deux grues mobiles ont attrapé et écrasé à l'aide du grappin les chaussures en

un rien de temps pour les déposer dans une broyeuse qui a recraché les pièces déchiquetées, qui seront ensuite incinérées.

« **Les marchandises de contrefaçon sont des prohibitions à titre absolu** et il n'est pas question ni de les renvoyer dans le pays de production, ni de les remettre sur le marché, c'est-à-dire de les laisser revenir sur le circuit normal », insiste Anthony.

« **Un phénomène massif à l'échelle mondiale** »

En 2024, 21,47 millions de produits de contrefaçon ont été saisis en France, pour une valeur estimée à 645,2 millions d'euros, rappelle l'Union des Fabricants (Unifab), association française de lutte anti-contrefaçon.

Pour Valérie Brochet, cheffe de la section politique commerciale à la direction générale des douanes, « la contrefaçon est un phénomène massif, aujourd'hui, à l'échelle mondiale, et en forte extension ces dernières années ».

« Les contrefacteurs s'intéressent à des objets qui sont désirés par les consommateurs. La contrefaçon est dangereuse pour l'économie, pour les entreprises, pour l'État et même pour l'ensemble des citoyens parce qu'elle est de plus en plus liée à ce qu'on appelle de la poly-criminalité », explique Valérie Brochet.

La cheffe évoque « **une porosité croissante entre les différents types de criminalités** et l'arrivée de la grande criminalité organisée aussi dans la contrefaçon parce qu'il s'agit d'un trafic très lucratif ».

D'après le rapport établi conjointement par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et l'EUIPO (Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle), les biens de contrefaçon ont représenté 467 milliards de dollars américains des échanges mondiaux en 2021, soit **2,3 % des importations mondiales**.

Avec AFP

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Un important exercice de sécurité au pied du tunnel Jenner au Havre : pourquoi les habitants ne sont jamais prévenus ?

Eloïse Aubé

3-4 minutes

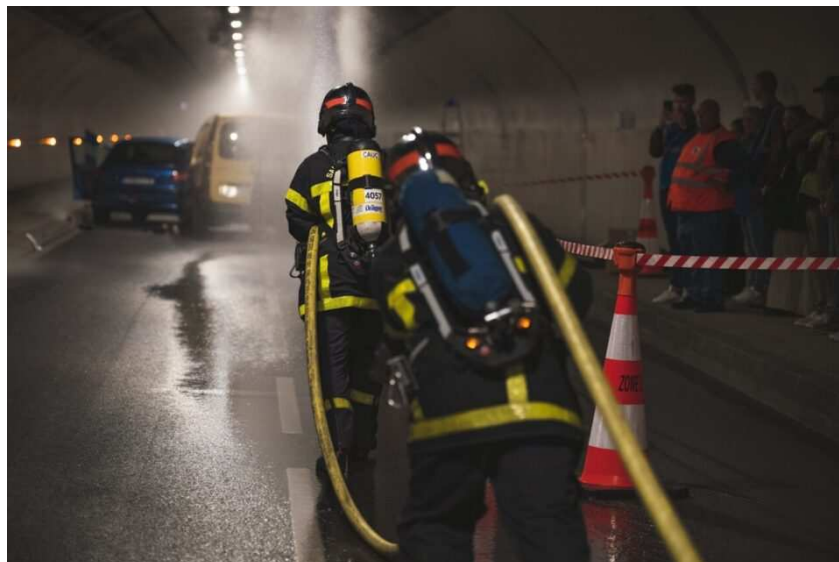
Un vaste exercice de sécurité a eu lieu dans la soirée du mercredi 3 juin 2026 en bas du tunnel Jenner au Havre, impliquant les pompiers, la police et la municipalité.

Sur le même thème

[Police](#)

[Pompiers](#)

Article réservé aux abonnés



L'exercice retenu était celui d'un accident de la circulation en bas du tunnel Jenner au Havre, où une voiture électrique prenait feu. (©SDIS 76)

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 9 juin 2026 à 6h57

Les riverains n'ont pas pu à passer à côté. Mercredi 3 juin 2026, en début de soirée, de nombreux sapeurs-pompiers sont intervenus au niveau du **tunnel Jenner** au [Havre](#). Il s'agissait en réalité d'un **exercice**, comme [c'est le cas une fois par an](#), « pour permettre de travailler entre les services que cela soit avec les forces de l'ordre, les pompiers ou encore

la ville » indique à *76actu*, François Bocher, lieutenant au sein du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Un exercice, sans gravité donc, mais qui interroge : pourquoi la population – qui peut s'inquiéter – n'est pas prévenue d'un tel évènement ?

Un (faux) feu lié à un accident

Retour d'abord sur le scénario. Cette année, l'idée retenue était celle d'**un accident de la circulation** impliquant trois voitures dont une électrique [l'an passé, il s'agissait d'un accident avec le tramway, NDLR]. Quatre (fausses) victimes, dont une grave, étaient aussi recensées pour les besoins de cet entraînement.

L'objectif de l'exercice était de requalifier l'accident de la circulation en départ de feu puisque le véhicule électrique s'est embrasé.

De la fumée émanait du dit-véhicule, non loin du rond-point, comme en témoigne cette vidéo, publiée sur la page Infos Trafic le Havre.

Ce (faux) incident a nécessité l'intervention d'**une quarantaine de personnes** dont 34 sapeurs-pompiers répartis sur 12 véhicules. Un moment impressionnant donc qui a soulevé d'abord des inquiétudes, puis des interrogations : pourquoi les riverains ne sont jamais alertés de cette situation ?

Garantir les conditions du réel

En réalité, tout est fait pour que très peu de monde, même parmi les intervenants, soit au courant de cet exercice. Seuls l'État-major des pompiers et quelques responsables de la ville sont informés de cet entraînement.

Objectif : « Garantir la discrétion de l'opération pour que l'exercice puisse se faire dans les meilleures conditions », indique la ville du Havre.

Comprenez que moins de gens sont au fait, riverains inclus, plus le scénario de l'exercice sera en prise au réel.

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Violences sexuelles dans une crèche à Rouen : de nouvelles plaintes ont été déposées

Julien Bouteiller

3-4 minutes

INFO 76ACTU. De nouvelles plaintes ont été déposées concernant des violences sexuelles au sein de la crèche Pierre de Lune à Rouen. L'enquête suit son cours.

Sur le même thème

[Affaire Lyhanna](#)

[Enfants](#)

[Violences sexuelles](#)

Article réservé aux abonnés



De nouvelles plaintes concernant des violences sexuelles à la crèche Pierre de Lune de Rouen ont été déposées. (©YR/76actu/Archives)

Par [Julien Bouteiller](#) Publié le 8 juin 2026 à 17h08

C'est une information 76actu. De nouvelles plaintes pour violences sexuelles au sein de la crèche Pierre de Lune de Rouen ont été déposées, apprend-on, ce lundi 8 juin 2026, de l'adjointe au maire en charge des écoles.

Au moins neuf plaintes à la crèche Pierre de Lune

Le bruit courait parmi les parents des enfants pris en charge dans l'établissement. Elizabeth Labaye, adjointe en charge de l'école et de l'enfance, confirme qu'à ce stade « nous en sommes à **au moins neuf plaintes** concernant la crèche Pierre de Lune ». Et de préciser : « On n'a pas forcément tous les retours sur les plaintes qui sont déposées. Mais on peut supposer qu'il y a une libération de la parole ». Et ce notamment à la suite **d'un appel à témoins** diffusé par un parent.

Lorsque l'affaire a éclaté fin mai, trois plaintes avaient été enregistrées, visant deux agents de la crèche, un homme et une femme, et un autre dans une école.

Trois agents soupçonnés de violences sexuelles

Le premier, fonctionnaire, a été **suspendu de toutes ses fonctions**. « Il est chez lui », insiste l'adjointe au maire. La femme, apprentie, est elle aussi suspendue.

Concernant **l'école du Hameau des Brouettes**, où un agent d'accueil est lui aussi visé par une plainte, « nous n'avons, à ma connaissance, pas eu de nouvelles plaintes ». L'agent contractuel n'exerce plus au contact des enfants. Il est sous contrat jusqu'au 3 juillet.

À lire aussi



- [Violences sexuelles dans le périscolaire à Paris : trois animateurs présentés à un juge, une vingtaine d'enfants victimes](#)

Les agents visés seront « entendus dans le cadre de l'audit » réalisé par la mairie sur les deux établissements. Côté judiciaire, **l'enquête suit son cours**.

À l'heure où la question des violences sexuelles sur les enfants resurgit de plus belle avec l'actualité dans le milieu périscolaire parisien et **la mort de Lyhanna**, Elizabeth Labaye estime qu'il faut que « **toutes les institutions entendent la parole de l'enfant** ».

En ce sens, [un rassemblement est prévu ce lundi soir à Rouen](#), à la suite du meurtre de Lyhanna.

"C'est la fois de trop" : plus de 300 personnes rassemblées à Rouen en hommage à Lyhanna

5-6 minutes

Plus de 300 personnes se sont rassemblées devant le palais de justice de Rouen en hommage à Lyhanna. © Radio France - Manon Lombart-Brunel

Diffusé le mardi 9 juin 2026 à 7:31

Publié le mardi 9 juin 2026 à 7:31

Plus de 300 personnes se sont rassemblées, ce lundi 8 juin, devant le palais de Justice de Rouen après la mort de Lyhanna, 11 ans, tuée la semaine dernière dans le Gers.

Sur son t-shirt blanc, le marqueur noir de Stéphanie a à peine eu le temps de sécher. Cette auxiliaire de vie fait partie des plus de 300 personnes rassemblées ce lundi 8 juin 2026 devant le palais de justice de Rouen. Ce rassemblement fait partie de [ceux organisés partout en France après la mort la semaine dernière de Lyhanna](#), une collégienne de 11 ans, tuée dans le Gers.

[Le principal suspect est un homme déjà visé par sept plaintes](#) pour des faits de viols et des signalements depuis 2017. « *J'ai écrit 'justice incompétente', explique Stéphanie. Je viens ici en tant que maman et mamie. Le meurtre de la petite, ça m'a retournée. En fait, je pense à mes petits-enfants et je suis très émue. C'est la fois de trop là. La priorité, c'est les enfants.* »

"Trop de délais et trop de regrets"

Des enfants dont la parole n'est, selon elle, pas suffisamment écoutée. Réduite au silence aussi par des délais interminables, comme le constate Stéphanie, enseignante en primaire à Rouen : « *J'ai fait une pancarte fièrement chez moi ce matin avec marqué 'Trop de délais et trop de regrets'. Il faut que le système judiciaire aille un peu plus vite pour tous ces enfants qu'on oublie. Je suis enseignante, donc des signalements, j'en fais beaucoup et c'est beaucoup trop long à chaque fois.* »

Plus de 300 personnes se sont rassemblées devant le palais de Justice

"La colère monte"

« Ça dure depuis des années ce dysfonctionnement. On a beau alerter, ça continue, regrette de son côté Florence. Oui, c'est un problème de moyens. Je pense qu'il n'y a pas assez de personnel effectivement, mais c'est beaucoup de laxisme. Les multirécidivistes, nous, on en veut plus. Ce n'est pas possible. Il faut agir maintenant parce que je pense que la colère monte. »

Et elle s'est exprimée ce lundi soir après la minute de silence avec au cœur de cette colère des « Darmanin démission » pointant du doigt le garde des Sceaux. *« Quand j'écoute les discours de Macron et Darmanin, là actuellement, clairement, ils me filent la gerbe, raconte une membre du collectif Enfantiste en Seine-Maritime. Il ne va pas aller taper sur la pauvre procureure d'Auch s'il ne lui file pas les moyens. Il n'y a pas assez de magistrats. »*

- [Rouen](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Justice](#)
- [Affaire Lyhanna](#)
- [Manifestations](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Écoutez d'autres épisodes de l'émission

[Passer la section](#)

Hélico, ambulances, motos de policiers et camions de pompiers : les élèves des écoles de Saint-Léger-du-Bourg-Denis ont eu droit au grand jeu, lundi 8 juin, à l'occasion d'une matinée de sensibilisation aux interventions d'urgence. De quoi faire naître des vocations et engranger des infos utiles.

Le 09/06/2026

Vous avez sûrement connu l'émission Intervilles et son "top à la vachette". Et bien ce dimanche 7 juin, il y avait "Intervillages" : un défi

"C'est le devoir des adultes de protéger les enfants" : En mémoire de Lyhanna, des collectifs "enfantistes" in

Angele De Vecchi

6-7 minutes

Alors que le gouvernement a reconnu des "échecs" dans le traitement de l'affaire Lyhanna, les "enfantistes" se dressent une nouvelle fois pour demander que la protection de l'enfance soit une priorité nationale. Des rassemblements de collectifs sont organisés ce lundi 8 juin 2026 simultanément partout en Normandie.

"C'est un drame qui aurait pu être évité", a reconnu Laurent Nuñez, le ministre de l'Intérieur sur [le plateau du journal de 20h de France 2 ce dimanche 7 juin](#). C'est ce que s'efforce aussi à dénoncer le [Collectif Enfantiste](#), ce mouvement social, culturel et politique qui vise à l'égalité entre les adultes et les enfants.

Depuis quelques jours, beaucoup d'informations révèlent une accumulation de défaillances judiciaires dans l'affaire de la disparition de Lyhanna. Pour le Collectif Enfantiste, cette affaire est la preuve d'un manque de prise en compte de la parole de l'enfant. Il appelle à la mobilisation ce lundi soir devant tous les tribunaux de France.

L'enfant est un être humain, une personne, l'égal d'un adulte, c'est ce que renferme le concept d'"[enfantisme](#)". Le collectif fondé il y a 6 ans lutte contre toutes les formes de domination des adultes sur les mineurs.

"Les enfants ont des personnalités, des sentiments, des droits et une dignité", rappelle Cynthia Bego. Pour la référente du Collectif Enfantiste de la Seine-Maritime, depuis toujours, la société "*essaye de donner la parole aux enfants, pour finalement parler à leur place*".

On remet toujours en question la parole d'un enfant. Mais un enfant ne ment pas, il ne peut pas inventer des choses pareilles.

Cynthia Bego, référente du Collectif Enfantiste

C'est peut-être ce tort qui a fait de l'affaire Lyhanna un fiasco. En effet, plusieurs plaintes pour viols ou agressions sexuelles sur mineurs avaient été déposées [ces dernières années contre Jérôme Barella, le suspect du meurtre de Lyhanna](#).

Aucune n'a jusqu'à lors été considérée. *"On ne veut pas s'approprier ce drame, ce n'est pas de la récupération"*, explique la militante, avant d'ajouter, *"on veut juste que la justice déploie tous les moyens possibles pour traiter ce genre de situations"*.

[Le Collectif Infantiste organise ce lundi 8 juin 2026 des rassemblements devant les tribunaux en hommage à Lyhanna. • © Collectif Infantiste 76](#)

Dans cette affaire, nombreux sont ceux qui dénoncent la lenteur judiciaire et des procédures qui aboutissent parfois après plusieurs années.

L'objectif de ces rassemblements est aussi d'obtenir des mesures concrètes du gouvernement pour qu'*"aucun autre enfant ne passe à travers les mailles du filet"*.

Le collectif est conscient d'une évolution positive dans le traitement des affaires de violences sur mineurs. *"Aujourd'hui c'est vrai qu'il y a plus de signalements qu'avant"* confirme Cynthia, la référente du Collectif Infantiste 76.

Dans les cabinets médicaux, les établissements scolaires, certaines associations, les enfants parlent, en effet, plus facilement.

Professionnels de santé et parents sont souvent les premières oreilles attentives et semblent aussi mieux écouter car *"désormais c'est concevable. Avant on n'avait juste pas envie que ça nous arrive"* explique Cynthia, elle-même confrontée régulièrement à des situations difficiles dans le cadre de son engagement dans le collectif.

Il existe aussi désormais des dispositifs et des protocoles spécifiques pour permettre de recueillir le témoignage le plus fiable possible d'un enfant, mais ils ne sont *"pas encore suffisants compte-tenu du nombre de plaintes"*, déplore Cynthia.

Se libérer de la peur de parler ne suffit pas, il faut savoir ce que deviennent ces paroles d'enfants recueillies

Cynthia Bego, référente du Collectif Infantiste 76

Pour la militante, l'affaire Lyhanna remue tout. Et c'est bien. Mais *"comme d'habitude, il faut attendre qu'il y ait un drame comme ça pour que ça commence à bouger"*, raconte t'-elle, désabusée. Il faut dire que Cynthia et les autres membres du collectif [exigent justice et protection de l'enfant depuis plusieurs années](#).

La justice française est en ce moment vivement critiquée alors que la France a été pointée du doigt pour des manquements. En effet, en avril 2025, [la Cour Européenne des droits de l'homme](#) (CEDH) condamnait la France pour avoir *"manqué à ses obligations positives qui lui imposaient, eu égard aux exigences résultant de sa jurisprudence et à la lumière des standards internationaux, d'appliquer effectivement un système pénal*

apte à réprimer les actes sexuels non consentis".

L'affaire concernait trois femmes qui avaient déposé plainte pour des viols subis lorsqu'elles étaient adolescentes. Dans son arrêt, la CEDH a considéré que les autorités et juridictions françaises avaient failli à protéger, de manière adéquate, les requérantes.

Par ailleurs, la [CIIVISE](#) (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants) a signalé ces derniers jours que sur les 82 recommandations de son rapport, destinées à protéger les enfants des violences sexuelles et inceste, 75% n'étaient pas pleinement mises en œuvre par la France.

Pour rappel, la CIIVISE avait été souhaité par Emmanuel Macron en 2021 à la suite du mouvement #MeToo.

Ce lundi 8 juin à 19h, deux rassemblements sont organisés en Seine-Maritime par le Collectif Enfantiste 76. L'un devant le palais de justice de Rouen et le second devant le tribunal du Havre.

A Evreux dans l'Eure, la mobilisation devant le tribunal judiciaire est à l'initiative du collectif [Mouv'Enfants](#).

[D'autres manifestations](#) sont prévues à la même heure à Caen (Calvados) et à Cherbourg (Manche).

Toute victime ou témoin de violences physiques, psychologiques, sexuelles ou de négligences sur un enfant peut appeler le 119, confidentiel et gratuit, 7j/7 et 24h/24, même en cas de doute sur une situation.

Des larmes et des cris pour Lyhanna lors d'un rassemblement à Rouen : « C'est inacceptable ce qui lui est arrivé »

Julien Bouteiller

3-4 minutes

Ce lundi 8 juin 2026, à Rouen comme dans de nombreuses villes, un rassemblement en hommage à la petite Lyhanna a eu lieu devant le palais de justice. Reportage.

Sur le même thème

[Affaire Lyhanna](#)

[Justice](#)

[Violences sexuelles](#)



L'émotion était palpable au rassemblement en hommage à Lyhanna à Rouen. (©JB/76actu)

Par [Julien Bouteiller](#) Publié le 8 juin 2026 à 20h24

« **Justice pour Lyhanna !** » Ce cri a résonné au pied du **palais de justice de Rouen**, ce lundi 8 juin 2026, lors d'un [rassemblement](#) organisé pour rendre hommage [à l'enfant enlevée et tuée](#) dans le Gers. L'émotion était souvent palpable.

« **On est tous touchés** » par la mort de Lyhanna

Dès 18h30, des dizaines puis des centaines de personnes se sont agglutinées rue aux Juifs. Beaucoup de femmes, de mères, touchées par ce drame. « On a l'impression **qu'on ne protège pas assez les enfants**, ça me bouleverse », explique Sylvie, mère de trois enfants. « C'est inacceptable ce qui lui est arrivé », opine une jeune maman, pancarte à la main.

Emeline, 34 ans, **n'a pu contenir ses larmes** durant les prises de parole. « On est tous touchés, c'est horrible ce qui se passe, on attend encore une justice digne de ce nom. »

Des larmes et de la colère

Pour elle, il faut mettre « du moyen, du personnel » car « les dossiers attendent sur les bureaux ». Un autre participant, plus radical, crie soudain « **Peine de mort !** », vite désapprouvé par la foule.

La colère est là elle aussi. Pour la porte-parole du collectif Enfantiste, les **violences sexuelles** contre les enfants sont « le déni le plus ancien et le plus violent de notre société ».

La tension monte parfois au gré des véhicules de police qui sortent du palais de justice. « Darmanin démission ! Macron démission », « Justice pour Lyhanna ! », scandent alors les manifestants.

Le silence a aussi pris le dessus, le temps d'une minute. Après qu'un chiffre glaçant a été rappelé : toutes les trois minutes, un enfant est victime de violences sexuelles.

Plusieurs centaines de personnes rassemblées au Havre

Comme dans beaucoup de villes de France, l'appel au rassemblement pour Lyhanna a été suivi au Havre. Devant le palais de justice, environ 400 personnes se sont retrouvées. Après un moment de recueillement, les prises de parole se sont suivies, de la part d'associations ou de citoyennes en colère. "Lyhanna, repose en paix", a terminé un représentant de la Ligue des droits de l'Homme.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Mort de Lyhanna : « une victime toutes les 3 minutes, le temps de ma prise de parole »

Véronique Baud avec les rédactions locales

6-8 minutes

300 personnes à Rouen, 500 au Havre, 180 à Évreux, et une cinquantaine à Dieppe : plus de 160 rassemblements ont été organisés en France lundi 8 juin 2026 pour protester contre le sort de la petite Lyhanna, 11 ans.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

PARIS NORMANDIE

Par Véronique Baud avec les rédactions locales

Publié: 8 Juin 2026 à 20h52 Temps de lecture: 1 min

Si Louise, 52 ans, est venue [au rassemblement à Rouen](#) suite à la mort dans le Gers de la petite Lyhanna, 11 ans, c'est que sa propre fille est une victime. Âgée de 23 ans, elle va plutôt bien, mais elle a subi un inceste.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Aujourd'hui son père s'est suicidé, mais de son vivant nous n'avons pas réussi à porter plainte. Il faut que les choses changent, il faut une autre façon de juger, car ça dysfonctionne de partout », estime cette maman entourée d'autres personnes concernées ou d'anonymes réunis pour dénoncer les ratés de la justice.

« Le contexte dans le péri scolaire »

À Rouen, Le Havre, [Evreux](#), et Dieppe, plusieurs associations ont suivi [l'appel national](#), lancé après la mort de la petite fille de 11 ans dans le Gers. Le corps [de Lyhanna](#) a été retrouvé jeudi 4 juin 2026, et Jérôme Barella, le principal suspect dans cette affaire, était visé par au moins sept plaintes ou signalements transmis à la justice depuis 2017.



Environ 180 personnes étaient rassemblées en hommage à Lyhanna lundi 8 juin 2026 devant le tribunal judiciaire d'Évreux. - Photo Paris Normandie

Fiona et Valentin, jeunes parents de deux enfants de quatre ans et un an et demi sont venus, « parce qu'on est touché et qu'on voit bien le manque de moyens de la justice. Il y a aussi le contexte dans le péri scolaire. Il faut plus de magistrats », estime le couple.

« La prise en compte de la parole »

Pour Ludovic, 55 ans, venu de Montigny avec son épouse et ses deux petites filles, « ce qui est en jeu c'est la prise en considération de la parole face à tous les éléments classés sans suite, ou qui se retrouvent en file d'attente. Là, la justice est défaillante », estime le père de famille.

Nous exigeons une loi intégrale contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants qui comprenne la prévention, la justice et la réparation. »

Mauricette Maussion, Nous Toutes Dieppe

Les collectifs féministes ont pris la parole dans le calme, malgré quelques cris dans la foule. Des chiffres alarmants ont été répétés comme celui des « 160 000 enfants victimes par an, ce qui revient à une victime toutes les trois minutes, soit la durée de mon temps de parole », a souligné une intervenante.

La victime de trop



Le rassemblement de la colère au Havre. - photo Paris Normandie

Au Havre ils sont 500 à s'être rassemblés au palais de justice, à l'appel de l'association Reprenvis (réseau prévention Normandie contre les violences sexuelles) qui relayait l'appel national. Dans la foule, un sentiment domine : Lyhanna est la victime de trop. « Plus jamais ! », « sortir un enfant du danger, c'est sans délai », « ça suffit » sont écrits sur des pancartes. « Ces violences ne sont pas des faits divers mais des enfants délibérément livrés à des pédocriminels », lance la porte-parole de Femmes Solidaires.





À Dieppe, le collectif Nous Toutes a dénoncé « l'inertie d'une justice et d'une police qui ne protègent pas les enfants par manque cruel de moyens. »

À Dieppe, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées devant le palais de justice, dont une dizaine de militantes de l'association Nous toutes : « *Nous dénonçons l'inertie d'une justice et d'une police qui ne protègent pas les enfants par manque cruel de moyens* », a lancé au micro Mauricette Maussion, adhérente de l'association. *Nous exigeons une loi intégrale contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants qui comprenne la prévention, la justice et la réparation.* » À Evreux, 180 personnes se sont retrouvées devant le palais de justice.

[Gérald Darmanin](#) avait réuni dans la journée de lundi à la Chancellerie les procureurs généraux pour leur demander une revue des plaintes concernant les enfants victimes. Le ministre de l'Intérieur a ordonné que les 70 000 plaintes pour des violences impliquant des enfants soient réexaminées d'ici au 14 juillet.

Lire aussi

[Santé : cinq jours pour apprendre à prendre soin de soi gratuitement au Havre](#)

[Le Havre. Formation et prévention des risques, le ministre du Travail en visite à Fouré Lagadec](#)

[Football – Ligue 1. Nouveautés, tarifs : le HAC lance sa campagne d'abonnements](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#) [Le Havre](#) [Dieppe](#) [Eure](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Permis de louer à Dieppe : pour l'adjoint à l'urbanisme, « c'est plutôt encourageant »

Maxime Cartier

~2 minutes

Lors du conseil municipal de Dieppe (Seine-Maritime) du vendredi 5 juin 2026, les élus ont brièvement fait un point concernant le permis de louer.

Sur le même thème

[Logement](#)

[Urbanisme](#)



Avec le permis de louer, les locations sont plus contrôlées à Dieppe (Seine-Maritime) ©Freepik

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 8 juin 2026 à 8h56

Voilà déjà près d'un an que la Ville de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) a décidé de **réguler les locations** en instaurant un **permis de louer**. Le périmètre concerne environ 1 400 logements et comprend le quartier du Pollet, les rues de l'Épée et d'Écosse.

Des situations d'irrégularités résolues

En 2025, 89 demandes de permis de louer ont été faites. Parmi elles, la Ville a recensé 17 situations d'irrégularités. Et au final, quatre d'entre elles

n'ont toujours pas été résolues.

Pour François Lefebvre, adjoint à l'urbanisme, « **c'est plutôt encourageant, on va continuer en 2026** ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Fontaine-le-Dun. BioNorrois : des pulpes de betteraves pour produire du biogaz : comment ça marche ?

Ghislain Annetta

4-5 minutes

[Le méthaniseur XXL](#) est en service depuis décembre 2024. BioNorrois a préféré que son cycle soit bien lancé pour l'inaugurer. La réception officielle a eu lieu vendredi 5 juin. La filiale de TotalEnergies biogaz en a profité pour présenter le fonctionnement de cet équipement.

Comme un estomac géant

L'installation est le fruit d'un partenariat avec [Cristal Union, la coopérative betteravière](#). Cette dernière a racheté en 2012 la sucrerie de Fontaine-le-Dun. Le groupe agroalimentaire a souhaité diminuer l'impact carbone de son usine. Il a donc démantelé l'unité de déshydratation de pulpes qu'il exploitait pour produire de la nourriture animale. Il a trouvé d'autres ressources pour respecter ses contrats avec les éleveurs.

Quant aux pulpes, la sucrerie voit en BioNorrois un débouché idéal. Ces restes de betteraves après extraction du sucre viennent nourrir le méthaniseur voisin qui fonctionne comme un estomac. L'installation ingère les pulpes qui composent 55% de sa nourriture. La recette est complétée par des effluents d'élevage comme le lisier (32%) et des déchets fournis par l'industrie agroalimentaire (9%) auxquels est ajoutée l'eau du process.

Du gaz et un fertilisant

Mais avant de procéder au mélange, il faut réceptionner les ingrédients et les entreposer. Les camions qui entrent sont systématiquement pesés. Le site classé ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) obéit à des normes précises pour son autorisation d'exploitation : les véhicules sont désinfectés.

Les pulpes, qui arrivent entre septembre et février, période de la campagne de betteraves, sont stockées sur le site. Les autres intrants sont confinés dans un bâtiment fermé dont le hall est composé de trois zones. Lisiers et déchets agroalimentaires ont leurs cuves dédiées. Les

seconds sont broyés. Puis un premier mélange est réalisé. Il est hygiénisé pour éviter d'éventuelles contaminations. Les pulpes de betteraves ne rejoignent le processus que dans les digesteurs. BioNorrois en a trois. *"Ce sont les réacteurs de l'usine"*, confirme Arnaud Pelabon, directeur des opérations de Total Energies biogaz France. Le produit est injecté vers le dôme, un ballon gonflé d'air comprimé.

Récupérer et réutiliser le CO₂

Le méthane ainsi extrait de la matière organique vient alimenter le réseau de ville. Le CO₂ est rejeté dans le milieu naturel. *"Nous réfléchissons à pouvoir le récupérer et le réutiliser"*, note notre interlocuteur. Il précise que la chaleur du procédé industriel est déjà injectée sur le site. Quant au digestat, il est épandu comme fertilisant sur les parcelles agricoles des adhérents des coopératives Cristal Union et NatUp. De la terre à la terre.

80 gigawatts/heure. C'est la quantité de biogaz injecté par an dans le réseau de transport de gaz naturel opéré par NaTran (ex-GRT gaz), soit la consommation annuelle de 16 000 habitants. L'an passé au Salon de l'agriculture, TotalEnergies annonçait un potentiel de 153GWh par an de biométhane, soit l'équivalent de la consommation moyenne de plus de 30 000 habitants.

6 hectares. C'est l'emprise totale du site BioNorrois, dont trois hectares pour les installations proprement dites.

9 500m³. C'est la capacité de chacun des trois digesteurs qui accueillent le mélange de pulpes de betteraves, d'effluents d'élevage et de déchets agroalimentaires.

46 millions d'euros. C'est le montant total de l'investissement pour bâtir cette installation de méthanisation, la deuxième plus importante de TotalEnergies biogaz en France.

100 000 tonnes. C'est le poids de matières premières qui est ingéré par le méthaniseur au bout d'un an d'exploitation. L'an passé, TotalEnergies évoquait 185 000 tonnes de matières organiques valorisées.

95 000 tonnes. C'est le chiffre du digestat épandu sur 16 500ha de terres agricoles.

"Nous ne sommes pas contre le digestat, mais loin de nos villages"... Dans le pays de Caux, la contestation mo

Robin Dussenne

3-4 minutes

TotalEnergies a inauguré, vendredi 5 juin, l'unité de méthanisation de Fontaine-le-Dun. Non sans contestation de la part des riverains, qui craignent des nuisances olfactives et un danger pour la santé.

Un an après sa mise en service, le méthaniseur de Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime) a été inauguré, vendredi 5 juin 2026. À elle seule, [cette unité permet à TotalEnergies d'alimenter en gaz près de 30 000 habitants](#), ce qui en fait la plus importante de Normandie, la deuxième à l'échelle nationale.

Depuis le lancement du projet, [le méthaniseur a produit 80 GWh d'énergie grâce à de la biomasse](#) : des déchets (pulpe de betterave) issus de la sucrerie de la commune.

On est vraiment dans un circuit court de retraitement des déchets de l'usine de Cristal Union pour produire du biogaz destiné aux habitants du territoire et fournir de l'engrais organique, qui va être répandu sur les champs aux alentours.

Sophie Audic, directrice générale de TotalEnergies Biogaz France

Cet engrais appelé digestat, est contenu dans des immenses cuves pouvant contenir 9 500 m³ d'engrais. Pour faciliter son épandage, des espaces de stockage déportés vont être construits à proximité des champs des agriculteurs, entre Sotteville-sur-Mer et La Chapelle-sur-Dun, donc plus près des riverains. "Des émanations toxiques et odorantes vont parcourir le village si la lagune de stockage de cet engrais est installée ici", prévient Françoise du Tertre, maire (SE) de La Chapelle-sur-Dun.

"Nous souhaitons préserver notre région et notre santé, résume Nathalie Le Lanchon du collectif Horizons Verts. Nous aimerions que ces espaces de stockage soient construits à au moins 1,5 km des premiers riverains. Dans le village, il y a déjà des cancers à cause des épandages d'engrais, il faut éviter tout risque supplémentaire."

Selon le collectif, les réunions avec TotalEnergies sont stériles. *"À chaque fois que nous essayons de leur proposer des parcelles de substitution, elles sont refusées"*, regrette Nathalie Le Lanchon. *"Nous ne sommes pas contre le digestat, mais nous souhaitons qu'il soit stocké plus loin de nos villages"*, tempère Françoise du Tertre, l'édile de La Chapelle-sur-Dun.

De son côté, le porteur de projet assure tout mettre en œuvre pour limiter au maximum les possibles désagréments. *"On met en place des dispositifs de traitement d'odeurs sur tous les sites pour s'assurer qu'il n'y ait pas de nuisances olfactives auprès des riverains"*, assure Sophie Audic, la directrice générale nationale de TotalEnergies Biogaz.

Déterminé, le collectif Horizons Verts dit vouloir poursuivre la mobilisation contre l'implantation des lagunes de digestat, tant que leur demande ne sera pas considérée.

À Fontaine-le-Dun, la 2e plus grosse unité de production de biogaz française tire son premier bilan

Anthony Quindroit

~3 minutes

Un calme olympien règne pour les cinq salariés du site. Depuis la fin de la campagne betteravière, fin février 2026, le ballet des camions transportant la pulpe de betteraves s'est interrompu et le méthaniseur BioNorrois à [Fontaine-le-Dun](#) ne vit plus au rythme des livraisons de la matière première.

Installé depuis la fin de l'année 2024, le site vient d'être officiellement inauguré. Avec une campagne complète à décrypter. « *L'unité de production de biométhane a permis la transformation de 100 000 tonnes de matières* », détaille Arnaud Pélabon, directeur des opérations [TotalÉnergies](#) biogaz France, le groupe qui porte le projet.

80 GWh

Le site ouvert en Seine-Maritime est adossé à la sucrerie voisine [Cristal Union](#) (actionnaire du projet à hauteur de 10 %) qui s'est engagée à fournir, durant au moins quinze ans, l'essentiel de la pulpe indispensable aux trois digesteurs. Ce sont « *les réacteurs de l'usine* » dans lesquels le biogaz est produit. La recette : 55 % de pulpes de betteraves, 35 % de lisiers et autres effluents d'élevage et le reste de déchets issus de l'industrie agro-alimentaire. Le tout collecté dans un rayon de 17 km auprès de 132 agriculteurs et industriels.





Arnaud Pélabon. - photo Paris Normandie / ANTHONY QUINDROIT

« *Nous avons pu injecter 80 Gigawatts-Heure (GWh) de biométhane dans le réseau en un an* », indique le responsable au cours de la visite de la 2e plus grande unité de biogaz en France. « *Soit l'équivalent de la consommation de 16 000 habitants.* »

Montée en puissance

Une amorce : BioNorrois peut monter en puissance sur ses 6,4 hectares et traiter jusqu'à 155 000 tonnes de produits par an à plein régime. Le prochain relevé devrait tutoyer les 100 GWh de gaz « *proche de 100 % de méthane* » injecté et la production doit pouvoir atteindre les 153 GWh par an ; il s'agit, en l'état, de la capacité maximale de production du site sur lequel 44 millions d'euros ont été investis.

L'objectif étant en effet d'accompagner les ambitions nationales d'injection de biogaz dans le réseau : « *Actuellement, c'est 5 % des volumes annuels. La France vise les 44 terawatt-heure (TWh) en 2030, soit 20 %* », détaille Arnaud Pélabon. Les *archaea*, les bactéries qui dégradent la matière organique pour [produire le méthane](#), « *à l'issue de l'acidogenèse, de l'acétogenèse et de la métagenèse* » (trois digesteurs, donc trois phases), n'ont pas fini de bosser.

L'avenir de la filière du lin normand se joue déjà aujourd'hui

Philippe Dufresne

7-8 minutes

Pascal Prévost est liniculteur, président d'une coopérative de teillage et du Comité Technique du lin. Comment voit-il l'avenir de la filière ? Rencontre.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Philippe Dufresne](#)

Publié: 8 Juin 2026 à 19h03 Temps de lecture: 1 min

Résumé de l'article

Résumé par IA, vérifié par la rédaction. Cet outil est en phase de test.

1. Pascal Prévost, liniculteur, voit l'avenir du lin normand entre aléas climatiques et dépendance asiatique. 2. Les aléas climatiques affectent la production de lin, modifiant les repères agronomiques habituels. 3. La filière lin doit développer des filatures en France pour réduire la dépendance asiatique. 4. La recherche agronomique explore des solutions pour améliorer la résistance du lin aux conditions climatiques. Liniculteur à Rouge-Perriers dans le département de l'Eure, Pascal Prévost est un passionné du lin. Il est président de la coopérative de teillage Terre de lin et président du comité technique Arvalis. Il assure également la vice-présidence d'Alliance du chanvre et du lin européens.

Les liniculteurs préfèrent parler d'aléa climatique plutôt que de changement climatique. Pourquoi ?

« Les aléas, comme l'excès d'eau, de chaleur ou de froid, surgissent à des moments inattendus. Le mauvais, c'est toujours le temps qui dure. Il y a effectivement des aléas importants depuis quelques années. Comme disent les mamies, « *Il n'y a plus de saison* », c'est assez vrai. »

Ces aléas ont des effets concrets. On fait du vin en Bretagne. Certains parlent de cultiver du lin en Grande Bretagne. Les épisodes très contrastés de chaleur et de fortes précipitations changent la donne agronomique ?

« Il y a des balbutiements pour la culture du lin en Écosse. Je ne pense pas que cela change la donne, car les autres pays connaissent eux aussi des aléas climatiques. Ceci dit, la Normandie, et particulièrement la Seine-Maritime, c'est une grosse partie de la production mondiale. Depuis 4 ou 5 ans, on a effectivement du mal à retrouver les repères habituels du calendrier. C'est important, car le premier travail de transformation, le rouissage du lin, c'est la nature qui le fait. »

Il faut produire plus, mais toujours mieux et en tenant compte de l'environnement.

Pascal Prévost, Liniculteur et président du comité technique Arvalis

On peut envisager des incidences agronomiques et financières ?

« En période de croissance, le lin n'aime pas aller au-delà de 30°, même si on a eu beaucoup d'eau juste avant. Cela peut avoir des effets sur le rendement ou sur la longueur des fibres. Actuellement, la profession connaît une réelle phase d'interrogation. Faut-il, par exemple, augmenter les surfaces de cultures pour satisfaire les marchés ? Arvalis (NDLR Arvalis est un organisme de recherche appliquée, véritable référent technique pour les agriculteurs, les filières et les pouvoirs publics) s'occupe de la filière lin depuis 2011, avec ses équipes de climatologues, spécialistes de la génétique ou de l'hygrométrie. La recherche et le développement en agronomie peuvent apporter des réponses avec des plantes précoces ou résistant mieux à la chaleur. Il faut produire plus,

mais toujours mieux et en tenant compte de l'environnement. »

Inde et Chine

L'avenir doit passer aussi par un développement des filatures en France. Elles sont essentiellement en Asie. Sommes-nous trop dépendants de la Chine ou de l'Inde, par exemple ?

« Peut-être, mais de toute façon cela ne changerait pas grand-chose au niveau du marché mondial du fil. Ce qui serait embêtant, ce serait de ne pas être en capacité de répondre aux demandes de la Chine et de l'Inde. Sans les marchés asiatiques, le lin français serait réduit en activité. Nous exportons, nous contribuons donc de façon positive à la balance commerciale. Si les trois quarts des filatures sont en Asie, il faut regarder plus largement. Il y a ensuite les activités de tissage, de confection et la consommation. C'est un process global planétaire qui s'équilibre de lui-même. »

NEWSLETTER GRAND ANGLE

Recevez gratuitement vos articles Grand angle dans votre boîte mail [en cliquant ici](#)

Lire aussi



[Hommage à Lyhanna à Évreux : près de 200 personnes rassemblées devant le tribunal](#)



Le CHU de Rouen choisit Orange pour déployer son IA générative

Chloé Guerout

3-4 minutes

En bref

Le CHU de Rouen et les neuf établissements du GHT Rouen Cœur de Seine ont choisi une solution d'IA générative d'Orange Business pour accompagner leur transformation numérique dans un cadre sécurisé.



© CHU Rouen

Publié le 8 juin 2026 - Mis à jour le 8 juin 2026

Le Groupe hospitalier de territoire (GHT) Rouen Cœur de Seine, dont le CHU de Rouen est l'établissement support, a retenu la plateforme Live Intelligence d'Orange Business pour équiper ses 15 000 professionnels de santé d'une intelligence artificielle générative sécurisée et hébergée en France.

Ce projet concerne l'ensemble des métiers des neuf établissements du groupement. *« Cette démarche vise à donner un cadre commun à l'adoption de l'intelligence artificielle générative, à accompagner l'acculturation de l'ensemble des métiers et à faire émerger de nouveaux usages au service de l'efficacité hospitalière »*, indiquent les parties prenantes par voie de communiqué.

Gagner du temps

Concrètement, dans les équipes de recherche du CHU, l'outil permet d'accélérer la préparation des dossiers de demandes de subventions, réduisant certains délais de plusieurs semaines à quelques jours. Au sein du service des achats, il permet, là aussi, de gagner du temps en fluidifiant la rédaction des cahiers des charges et des grilles d'évaluation.

Pour le groupement, l'ambition est de *«développer un programme de co-innovation avec d'autres CHU afin de co-construire des cas d'usage utiles à l'ensemble de la filière santé»*. En choisissant l'outil d'Orange, le GHT répond aux exigences de souveraineté du secteur hospitalier et traduit une volonté d'*«encadrer les usages, sensibiliser les équipes à une utilisation raisonnée de l'IA et limiter le recours à des outils non maîtrisés[...]»*

Au-delà de ce déploiement, le partenariat entre le GHT et Orange s'inscrit sur le long terme, *«en matière d'infrastructures, de stratégie et de soutien opérationnel»*. D'autres cas d'usage sont amenés à être développés, notamment avec d'autres centres hospitaliers universitaires et avec les évolutions rapides de l'IA.

Subventions, achats... Le CHU de Rouen recourt à l'intelligence artificielle pour ses usages au quotidien

Marc BRAUN

6-7 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Le CHU de Rouen et le GHT (groupement hospitalier de territoire Rouen Cœur de Seine) utilisent une plateforme d'Orange Business afin de fournir un outil d'IA aux 15 000 professionnels des neuf établissements concernés. D'autres CHU pourraient être intéressés.



Le CHU de Rouen enrobe neuf structures hospitalières. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Publié le 08/06/2026 à 18h24

Plusieurs premiers cas d'usage sont déjà déployés au sein des neuf structures hospitalières du GHT (*). Au CHU de Rouen par exemple, s'agissant des équipes de recherche, la solution d'IA générative, créatrice de contenu, facilite la préparation des demandes de subventions des chercheurs, réduisant le processus de certains travaux de trois semaines à deux jours. Pour son service des achats, elle permet de gagner un temps précieux, fluidifiant la rédaction des cahiers des charges et des grilles d'évaluation. Certaines phases de rédaction, qui prenaient auparavant quinze jours, pourront désormais être réalisées en une journée.

Lire aussi : [CHU de Rouen : un projet à 66 millions](#)

Ce choix de plateforme traduit aussi une ambition plus large : encadrer les pratiques, sensibiliser les équipes à une utilisation raisonnée de l'IA et limiter le recours à des outils non maîtrisés. « Notre objectif est d'offrir un cadre de confiance pour développer des usages utiles au quotidien, au service de tous les métiers, des médecins et soignants aux équipes administratives et techniques », commente Stéphanie Decoopman, directrice générale du CHU de Rouen.

Lire aussi : [Santé. Au CHU de Rouen, un nouvel outil pour la prise en charge des addictions](#)

« Quand une équipe subit moins de désorganisation et moins de surcharge imprévisible, cela a un impact direct sur la qualité de vie au travail, relaie Claire Scotton », vice-présidente Santé et Life Science chez Orange Business. « En choisissant « Live Intelligence », le Groupe Hospitalier de territoire Rouen Cœur de Seine fait le choix d'une IA générative de confiance pour redonner du temps aux équipes, fluidifier la collaboration et améliorer l'expérience du soin, C'est une transformation concrète, au service des soignants comme de l'ensemble des professionnels de l'hôpital ».

Les partenaires précisent que l'ambition est de développer sur le long terme un programme commun d'innovations avec d'autres CHU, l'idée étant de construire ensemble des cas d'usage utiles à l'ensemble de la filière santé.

(*) Le Groupement Hospitalier de Territoire Rouen Cœur de Seine est composé d'établissements publics de santé sur un territoire allant de la métropole rouennaise jusqu'à l'Oise en passant par les territoires du Pays de Caux et du Pays de Bray.

Un habitant du Pays de Caux ne peut plus se faire soigner après avoir été déclaré mort par erreur par le CHU de Rouen

Bradley de Souza

4-5 minutes



Bradley de Souza

Publié le lundi 8 juin 2026 à 17:57

Un habitant du Pays de Caux, Freddy, 49 ans, a été déclaré mort par erreur par le CHU de Rouen. Il s'en est rendu compte le 3 mai dernier lorsqu'il s'est présenté aux urgences suite à un accident du travail.

Un habitant du Pays de Caux a découvert en mai dernier qu'il avait été déclaré mort par le CHU de Rouen. Freddy, 49 ans, n'en revient toujours pas. *"Et pourtant je suis bien vivant"*, sourit-il, mais avec ce goût amer car depuis cette découverte, il est bloqué dans ses démarches de santé et suivis médicaux. *"Je me suis rendu compte que j'étais décédé le 3 mai dernier lorsque **je me suis rendu aux urgences du CHU de Rouen** après un accident de travail et qu'on m'a dit que j'apparaissais comme tel"*, poursuit le Cauchois.

Pour Freddy, l'erreur vient de son dernier séjour en décembre 2025 à l'hôpital de Rouen. *"On pensait que c'était un infarctus, mais non, ce n'était pas le cas. Ils ont dû **se tromper lorsque je suis sorti**"*, raconte-t-il. Depuis, ses rendez-vous médicaux ont été annulés. *"J'en avais un en mars, il a été annulé, un en mai même après avoir alerté le CHU. C'est une erreur, ça arrive, mais ce qui n'est pas normal, c'est que l'erreur continue et en plus le service juridique du CHU m'a pris de haut"*, s'agace cet habitant du Pays de Caux.

*"Ce que je veux savoir, ce sont **les conséquences éventuelles sur ma santé** dans le futur et connaître tous les rendez-vous annulés car cinq, six mois de retard sur des examens, ça pourrait se révéler important"*, s'inquiète Freddy, 49 ans, qui est régulièrement suivi depuis plusieurs années dans le plus grand centre hospitalier de la région Normandie.

Des corrections dans les logiciels informatiques

Faute de pouvoir prendre rendez-vous dans le public pour son épaule suite à son accident de travail, Freddy a dû se tourner vers le privé. *"Avec un chirurgien que je vois ce mercredi 10 juin, mais encore une fois **j'ai l'impression que ça n'intéresse personne**, que personne ne se soucie de rien"*, renchérit cet habitant du Pays de Caux.

*"On ne s'occupe pas de moi plus que ça. Je ne demande pas la lune, je demande à ce qu'on s'occupe **de mon état de santé**, qu'on m'informe de mon état de santé et qu'il y ait une prise en charge de la douleur. Recevoir un courrier avec des excuses, c'est humain, mais ça n'a pas été le cas", se désole-t-il.*

Contacté, le CHU de Rouen indique que *"la direction de la patientèle et des affaires juridiques du CHU a été alertée du problème informatique rencontré par ce patient"*. Des corrections ont été apportées dans les logiciels informatiques. *"Le patient a été contacté par téléphone pour le tenir informé des démarches en cours, complété d'un mail en ce sens."*

- [Hôpitaux](#)
- [Histoires insolites](#)
- [Santé publique](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- Le tribunal administratif de Rouen a condamné le CHU de Rouen après la mort du professeur Thierry Frébourg, le 13 mars 2021, lors d'une intervention chirurgicale à l'hôpital où il exerçait. Le centre hospitalier reconnaît le principe de sa responsabilité pour faute et devra indemniser la famille.

Le 02/06/2026 à 19:18

- Ce jeudi 30 octobre, la famille d'un octogénaire décédé en août 2019 quelques heures après avoir été renvoyé du CHU de Rouen, a demandé au tribunal administratif de Rouen (Seine-Maritime) d'être reconnue comme victime.

« Ça déstabilise tout notre système de santé » : l'hôpital de Dieppe s'exerce aux situations sanitaires exceptionnelles

Rayane Beyly

4-6 minutes

Le personnel hospitalier de Dieppe (Seine-Maritime) s'entraîne à gérer des situations sanitaires exceptionnelles. Face à de graves imprévus, mieux vaut être préparé.

Sur le même thème

[Hôpital](#)

[Santé](#)



Jeudi 4 juin, la journée de sensibilisation aux situations sanitaires exceptionnelles a eu lieu pour la troisième fois à l'hôpital de Dieppe. ©Les Informations Dieppoises / Rayane Beyly

Par [Rayane Beyly](#) Publié le 8 juin 2026 à 12h14

Avec son jaune pimpant, cette combinaison de protection contre les agents infectieux, totalement imperméable, pourrait rappeler les films catastrophes ou encore le célèbre personnage de Walter White dans la série *Breaking Bad*.

Mais il n'est pas question de cinéma ici et même si les **membres du personnel de** l'hôpital de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) n'ont pas l'habitude

de porter cette tenue, la troisième édition de la [journée régionale de sensibilisation aux situations sanitaires exceptionnelles \(SSE\)](#) était l'occasion pour eux d'appréhender cet accoutrement qui peut être vital.

Jeudi 4 juin 2026, leur but était simple : détecter, sur un mannequin vêtu de la combinaison, cinq erreurs d'habillage qui peuvent augmenter le risque d'être contaminé par un virus potentiellement mortel. Des lacets non faits, un masque mal mis ou une fermeture zip mal ajustée, entre autres.

Trois ateliers pour faire face aux SSE

Cette « chambre des erreurs » était l'un des **trois ateliers** proposés à l'occasion de ce rendez-vous organisé par l'**Agence régionale de santé (ARS)**.

« La journée est destinée à tout le personnel de notre établissement hospitalier, soignant ou non soignant, précise **Guillaume Leguesdron**, médecin urgentiste à l'hôpital de Dieppe et référent SSE au sein du Groupement hospitalier de territoire Caux-Maritime. Les situations sanitaires exceptionnelles désignent tout ce qui est à même de déstabiliser l'organisation du système de santé. Et si on n'est pas préparés, c'est compliqué ».

Ainsi, le terme SSE englobe tout aussi bien un phénomène épidémique ou climatique, qu'un grave accident par exemple qui impliquerait une réorganisation totale des services de santé locaux pour la prise en charge des victimes.

Vidéos : en ce moment sur Actu

C'est pourquoi cette journée de sensibilisation aux SSE comprenait aussi un stand dédié à la cellule d'urgence médico-psychologique de Seine-Maritime (**CUMP 76**), structure rattachée au Samu, qui assiste les personnes touchées, directement ou indirectement (y compris les soignants), par un événement psycho-traumatisant.

« Dans l'inhabituel, on a une part de stress et de flottement »

Il y avait, par ailleurs, un atelier « **plan blanc** ». À l'aide de figurines, un accident de bus causant de nombreux blessés était simulé, afin d'anticiper la réorganisation des services de l'hôpital dans ce genre de cas délicat.

« On part d'un événement local et il s'agit ensuite d'avoir une vision globale de réorganisation. Comment je réorganise mon hôpital sachant que j'ai déjà les trois quarts de mes urgences qui sont pleines, mes blocs qui tournent à plein régime, et que, soudain, je vais avoir une quinzaine de personnes potentiellement à passer au bloc ? Est-ce que je rappelle

du personnel ? Est-ce que je gère la place dans les hôpitaux périphériques ? Quand on est dans l'inhabituel, on a une part de stress et de flottement. Cette journée permet d'avoir **des réflexes** », souligne le médecin urgentiste.

Un dispositif divisé en cinq plans

Il rappelle que le **dispositif d'organisation de la réponse sanitaire (Orsan)** se divise en plusieurs plans : afflux massif de victimes (Amavi), risques nucléaires, radiologiques et chimiques (NRC), épi-clim (épidémies saisonnières et événements climatiques), risques émergents biologiques (REB), et médico-psychique.

Bien sûr, cette journée annuelle n'est pas le seul moment où ces questions sont traitées. Un pôle de formateurs s'en charge toute l'année à l'hôpital de Dieppe.

La journée de sensibilisation aux SSE aura également lieu au centre hospitalier d'Eu **le 9 juin**, puis à celui de Saint-Valery-en-Caux **le 29 juin**.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

« L'inquiétude et le désarroi » après la fermeture d'un cabinet de radiologie au Grand-Quevilly

Cécile Frangne

5-7 minutes

Nicolas Rouly a écrit à l'Agence régionale de santé (ARS) pour demander des explications suite à la fermeture du centre d'imagerie médicale Delacroix au Grand-Quevilly.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Il s'agit de la troisième fermeture de centre d'imagerie médicale en trois ans dans l'agglomération rouennaise. - Collage photos Paris Normandie



Par [Cécile Frangne](#)

Publié: 8 Juin 2026 à 12h48 Temps de lecture: 1 min

C'est un départ qui « *suscite inquiétude et désarroi* » au Grand-Quevilly : le pôle radiologique normand a annoncé la fermeture, le 3 juillet 2026, du centre de radiologie installé dans le centre commercial Delacroix via une affiche placardée sur sa porte.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *Ma femme est handicapée, en fauteuil roulant, et on nous demande désormais de nous rendre aux cliniques de l'Europe et Mathilde* », témoigne Jean-François, client depuis plusieurs années du centre d'imagerie médicale. « *Ça râle beaucoup dans le quartier car nous ne sommes pas les seuls dans cette situation.* »

« **Considérations économiques** »

Pour le pôle radiologique normand, il s'agit de la troisième fermeture de centre d'imagerie médicale en trois ans dans l'agglomération rouennaise, après celles de [Saint-Etienne-du-Rouvray](#) et [du Petit-Quevilly](#).

Une dynamique que son directeur Gilbert Beissy justifiait fin 2024 auprès de *Paris Normandie* par « *l'évolution de l'imagerie médicale* » couplée à la « *pénurie de radiologues et de manipulateurs* ».

« *La caisse d'assurance maladie a voté de manière unilatérale en novembre 2025 une baisse des cotations sans concertation avec le monde radiologique* », explique cette fois-ci Antoine Godefroy, le président du Pôle radiologique normand, interrogé par nos confrères [d'Ici Normandie](#). Une « *bombe nucléaire* » pour les petits cabinets « *déjà en difficultés financières* ».

« *La Ville n'a malheureusement aucun levier, ni juridique, ni financier pour empêcher le déménagement des radiologues au centre d'imagerie des Bruyères à Sotteville-lès-Rouen.* »

Nicolas Rouly, Maire du Grand-Quevilly

Face à cette « *fermeture motivée par des considérations économiques liées principalement aux tarifs imposés par la Sécurité sociale* », le maire du Grand-Quevilly Nicolas Rouly a écrit à l'Agence régionale de Santé

(ARS) dans une [lettre](#) en date du 6 juin 2026 pour demander « *des explications à ce sujet* ».

Si « *la Ville n'a malheureusement aucun levier, ni juridique, ni financier pour empêcher le déménagement des radiologues au centre d'imagerie des Bruyères à Sotteville-lès-Rouen* », l' élu assure toutefois avoir « *obtenu l'assurance* » que le groupe « *conservera ses salariés et les patients qui le souhaitent* ».

Contacté, le pôle radiologique normand n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Lire aussi



[Un mélange de street food et de gastronomie, VIBES fait son retour dans le centre-ville de Rouen](#)



[Orthodontiste accusée d'escroquerie à 2,5 millions d'euros : « Du jour au](#)

Virus, attentat : le personnel de l'hôpital de Dieppe face aux situations sanitaires exceptionnelles

Elisa Duval

6-8 minutes

Le centre hospitalier de Dieppe accueillait, ce jeudi 4 juin 2026, la troisième journée régionale de sensibilisation aux situations sanitaires exceptionnelles. Le personnel de l'hôpital pouvait prendre part à des ateliers pour apprendre à gérer ces situations.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Par Elisa Duval

Publié: 8 Juin 2026 à 12h14 Temps de lecture: 2 min

Comment s'organiser ? Qui mobiliser ? Comment s'habiller ? Autant de questions que se poserait le personnel hospitalier en cas de crise. Pour y répondre, [l'Agence régionale de santé \(ARS\) organise depuis 2024 des journées de sensibilisation](#) aux Situations sanitaires exceptionnelles (SSE). La troisième édition s'est tenue ce jeudi 4 juin 2026 au centre hospitalier de Dieppe. Le personnel de l'hôpital, non-soignant comme soignant, interne comme externe ou étudiant de l'IFSI et l'IFAS, était invité, de manière volontaire, à participer à des ateliers concrets autour de ces situations.

« *Même si c'est rare, ça peut arriver : accident de bus, attentat, afflux massif de victimes contaminées par des agents chimiques...* » rappelle l'urgentiste Guillaume Leguesdron, référent SSE. « *Même le personnel ne sait pas tout, ces situations restent exceptionnelles. On sait ce qu'on fait dans nos habitudes, mais en cas de SSE, le stress peut vite monter. On a entendu les cas dans nos études, mais on ne pratique pas, il faut s'entraîner* », ajoute-t-il.

(« En cas de situation sanitaire exceptionnelle, le stress peut vite monter »

Dr Guillaume Leguesdron, Médecin urgentiste et référent SSE

Trois ateliers pour gérer les crises

Un premier atelier est animé par la CUMP 76, la Cellule d'urgence médico-psychologique, qui s'occupe des soins d'urgence pour les victimes de blessures psychiques. « *Nous sommes mobilisés assez régulièrement, sur des accidents du travail, de la route ou sur la voie publique. Pour l'être, il faut qu'au moins cinq ou six personnes soient impactées psychiquement* », expliquent les référentes. Un exemple marquant à Dieppe : « *Le cyclone à Mayotte en 2024, nous avons été mobilisés pour des étudiants de l'Ifcass* ».

Le plan blanc fait l'objet d'un deuxième atelier pédagogique : une situation est présentée, un accident impliquant deux cars avec une vingtaine de victimes dont des enfants, certaines victimes, paniquées, convergent seules vers l'hôpital. Avec un plan de l'établissement, les volontaires doivent réfléchir à comment réorganiser les services en cas d'afflux de blessés : fermeture des urgences, sortie des patients qui devaient sortir

prochainement, mobilisation de personnel des autres hôpitaux...



Pour l'atelier plan blanc, les participants doivent réfléchir à comment réorganiser l'hôpital, à l'aide du plan, en cas d'afflux massif de blessés, à partir d'un exemple concret. - Paris Normandie

« On a surtout eu la pandémie du Covid-19 »

Le troisième atelier présente une chambre des erreurs sur les risques épidémiques et biologiques : un mannequin soignant est vêtu d'une tenue étanche pour le protéger de patients contaminés par un virus très contagieux. Il n'a pas bien respecté les consignes, les participants doivent alors relever les cinq erreurs sur la combinaison. Les journées précédentes portaient sur les risques chimiques et nucléaires, mais celle-ci a été repensée car « *le biologique est souvent délaissé. L'atelier a été prévu avant qu'on entende parler [de l'hantavirus](#) et d'Ebola. Les risques émergents biologiques sont méconnus alors qu'ils ont plus de chance d'arriver* », souligne l'urgentiste.

Certaines SSE se sont déjà produites, « *lors des attentats de Paris et de Nice* », détaille-t-il. « *À Dieppe, on a surtout eu la pandémie de Covid-19* ». Il explique : « *Les décideurs sont formés plusieurs fois par an sur les crises, mais tout le monde subira* », alors chaque membre du personnel doit savoir réagir, afin de gagner du temps et engendrer moins de stress.

La journée de sensibilisation se tiendra également dans [les autres établissements du groupement hospitalier Caux-Maritime](#) : à la résidence du château et au centre hospitalier d'Eu le 9 juin et le 29 juin pour le centre

"Un danger pour la France" : le conseiller régional du Rassemblement national Guillaume Pennelle jugé pour dif

Mathilde Riou

~3 minutes

Le conseiller régional du Rassemblement national Guillaume Pennelle doit répondre ce mardi 9 juin 2026 de propos imprimés sur ses tracts lors de la campagne des législatives de 2024. Il avait qualifié la députée Alma Dufour et son parti LFI de « danger pour la France ».

Ce mardi 9 juin 2026, [Guillaume Pennelle](#) président du groupe des conseillers régionaux normands du Rassemblement national (RN) et ancien responsable de ce parti pour le département de Seine-Maritime, comparait devant le tribunal correctionnel de Rouen. Il est poursuivi pour diffamation par [la députée de la France insoumise de la 4ème circonscription de la Seine-Maritime Alma Dufour](#).

L'objet incriminé est un tract distribué pendant la campagne des élections législatives de juin et juillet 2024 sur les marchés ou dans les boîtes aux lettres des électeurs sur lequel on pouvait lire que que LFI et Alma Dufour sont "un danger pour la France. En ne condamnant pas les terroristes du Hamas, en s'alliant à des islamistes et en répandant un discours de haine antisémite, ils sont devenus la honte de la République". La députée, candidate à sa réélection, avait annoncée à l'époque qu'elle porterait plainte pour diffamation.

VIDEO - revoir le débat des élections législatives 2024 sur la 4ème circonscription de la Seine-Maritime

Ce tract s'intitulait "Mettez un coup d'arrêt à Macron et à l'extrême gauche". Dans un post sur TikTok, Alma Dufour rappelle qu'elle n'a jamais tenu de propos antisémites et qu'elle a par ailleurs toujours soutenu la communauté juive de [Rouen notamment lors de l'incendie de la synagogue en mai 2024](#).

Alma Dufour et Guillaume Pennelle se connaissaient déjà des précédentes élections législatives de 2022. Ils étaient déjà candidats tous les deux sur cette même 4ème circonscription de la Seine-Maritime.

VIDEO - revoir le débat de l'entre deux tours entre Alma Dufour (LFI) et

Guillaume Pennelle (RN) lors des législatives 2022

En 2022, la candidate LFI-NUPES avait obtenu 59,47% des voix au second tour, contre 40,53% à son adversaire RN. En 2024, ce duel s'était répété et cette fois la députée sortante l'avait emportée avec 52,84% des voix contre 47,16% pour Guillaume Pennelle.

« Je n'ai aucune relation avec les élus dieppois » : le député RN Patrice Martin fait le bilan après deux ans de mandat

Augustin Bouquet des Chaux

7-9 minutes

Le député du Rassemblement national, Patrice Martin fait un premier bilan après presque deux ans de mandat en tant que député de la circonscription de Dieppe (Seine-Maritime).

Sur le même thème

[Assemblée nationale](#)

[Rassemblement National \(RN\)](#)

[Sébastien Jumel](#)

Article réservé aux abonnés



Député de la sixième circonscription de Seine-Maritime, Patrice Martin assure que les élus dieppois ne souhaitent pas travailler avec lui. ©Les Informations Dieppoises

Par [Augustin Bouquet des Chaux](#) Publié le 8 juin 2026 à 17h56

Votre victoire aux élections législatives en 2024 a marqué votre entrée dans le monde politique puisqu'il s'agit de votre premier mandat. Presque deux ans après, quel bilan tirez-vous de ce dernier ?

Patrice Martin : J'avais de l'expérience dans le monde associatif, j'ai

notamment été président des Jeunes agriculteurs mais oui, j'ai été élu en 2024, c'est mon tout premier mandat politique. C'est une marche que j'ai dû franchir et qui a pu paraître haute. Quand on arrive à l'Assemblée nationale, on sent le poids de l'histoire qui vous regarde. Mais j'estime, qu'à force de travail, j'ai réussi à franchir cette marche.

Vous étiez agriculteur, est-ce que cela vous manque ?

La terre me manque. Quand je rentre, je vais voir mes bêtes, c'est viscéral. Ce matin (lundi 8 juin 2026 NDLR), j'étais encore en train d'aider mon fils sur notre exploitation à Graval.

Avec votre élection sont aussi venues de nombreuses critiques. On vous reproche notamment votre « invisibilité » à Dieppe. Comment le vivez-vous ?

Ce sont des critiques très tragi-comiques, c'est comme ça que je les qualifie. Je suis à Dieppe tous les lundis et une journée par week-end. Beaucoup de gens me saluent à Dieppe et viennent me solliciter dans ma permanence. Mes adversaires me critiquent mais je reçois beaucoup de gens qui critiquent aussi les actions de mes adversaires. Dieppe est une ville essentielle mais ce n'est pas la seule commune de la circonscription.

La vallée de la Bresle est aussi importante, là-bas aussi il y a des entreprises à soutenir. D'ailleurs, j'ai deux permanences, une à Dieppe et une à Blangy. Dans chacune de ces permanences, je reçois beaucoup de monde.

Il y a aussi des critiques sur votre travail...

(Il coupe) En deux ans, j'ai fait trois questions au Gouvernement, j'ai cosigné 119 propositions de loi, réalisé 21 questions écrites, fait quatre interventions à la tribune... Pour un novice comme moi, monter à la tribune de l'Assemblée nationale c'est très impressionnant. J'ai soutenu des projets de loi concernant l'agriculture ou encore pour un meilleur étiquetage des produits afin que les consommateurs soient parfaitement au courant d'où proviennent les produits qu'ils consomment.

Avec 53 % de participation au vote, je suis devant la moyenne des députés français qui est fixée à 23 %. Je suis aussi le 23^e député le plus présent à l'Assemblée nationale... Cette moyenne va un peu baisser lors de l'année à venir mais je crois avoir gagné mes lettres de noblesse à l'Assemblée nationale. Les statistiques qui me concernent sont plutôt belles pour quelqu'un qui « ne travaille pas ».

Quelles sont vos relations avec les élus dieppois ?

Je n'ai aucune relation avec les élus dieppois. En 2022, quand j'ai perdu face à Sébastien Jumel, j'ai appelé sa permanence pour le féliciter comme le veut la tradition républicaine. Je ne sais pas si on lui a dit mais je n'ai jamais eu de réponse. En 2024, quand j'ai gagné, nous n'avons

pas eu de contact jusqu'au 19 août pour une cérémonie de commémoration. Je lui ai dit qu'il serait intéressant que l'on travaille ensemble, il m'a dit qu'il ne reconnaissait ni l'homme, ni la personne que j'étais.

Les élus dieppois sont des gens qui n'ont aucun respect pour le vote des électeurs. J'ai de bonnes relations avec d'autres maires et avec d'autres élus. Je ne demande pas mieux que de discuter avec les élus dieppois mais ils ne le veulent pas, ça posera un problème démocratique un jour.

Une page Facebook baptisée Les députés seinomarins de la sixième circonscription passe son temps à se moquer de vous et de vos actions...

(Il coupe) Je ne connais pas cette page... Non bien sûr je suis au courant, je ne tiens pas à réagir sur les réseaux. Ça ne me gêne pas, ils ont le droit de s'exprimer, c'est ça la démocratie et puis tant que l'on parle de moi, ça me met en lumière, ça ne me dérange pas.

En préparant cette interview, nous avons constaté que vous vous étiez abstenu lors du vote de la loi visant à mettre en place un programme de soutien à l'innovation thérapeutique contre les cancers, les maladies rares et les maladies orphelines de l'enfant. Une grande partie des députés RN présents ce jour-là ont voté contre. Pourquoi avoir fait le choix de s'abstenir ?

Au sein de notre groupe, les votes sont libres. J'ai fait le choix de m'abstenir car selon moi, lorsque l'on taxe les laboratoires, cela va nécessairement engendrer des surcoûts pour les malades. J'ai donc décidé de ne pas voter pour. Si l'on reste sur la bioéthique, j'ai aussi choisi de voter pour les soins palliatifs et contre le texte qui souhaitait mettre en place l'euthanasie. Je ne suis pas fondamentalement contre mais pour moi, une telle loi va engendrer des abus et le texte proposé au vote ne contenait pas assez de garde-fous.

Vous avez dû vivre aussi il y a quelques mois la défection de votre suppléant Alexis Perrier qui a souhaité rejoindre les Républicains. Comment avez-vous vécu cette situation ?

Je regrette son départ. C'est une décision qui lui appartient. J'ai du respect pour lui, je pense qu'il n'en a pas énormément pour moi. Alexis est un excellent militant mais je ne suis pas sûr qu'il a la stature nécessaire pour être un homme politique. Nous sommes un parti qui grandit et Alexis ne correspond pas aujourd'hui, à ce que le parti attend. On lui a demandé de rentrer dans le rang, il ne l'a pas fait.

Dans un an, après l'élection présidentielle, la dissolution de l'Assemblée nationale devrait être prononcée par le ou la nouveau/elle président de la République. Serez-vous candidat à un nouveau mandat ?

Pour le moment, je suis élu jusqu'en 2029. Quand je suis arrivé, on m'a

assuré que je ne tiendrais pas un an, que j'allais être débordé par le travail et je suis toujours là. Je suis candidat à la candidature. Une commission d'investiture aura la lourde tâche de désigner le candidat, ce sera à elle de décider.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Olivier Meier : “Un peu moins de 10 % des emplois publics pourraient être transformés ou supprimés par l’IA”

Par Marie Malaterre

6-7 minutes

Vous vous intéressez depuis plusieurs années à la question des métiers et des compétences, notamment dans le secteur public. Quel regard portez-vous sur l’impact de l’intelligence artificielle dans l’organisation des administrations ?

Professeur des universités et président de l’observatoire Action sociétale et action publique (Asap), je mène effectivement une réflexion particulière sur la question des métiers et des compétences. Parmi mes champs de recherche figure le management public. Concernant l’impact de l’IA sur les métiers au sein des administrations, les expérimentations sont nombreuses et nous avons d’ores et déjà quelques éléments de bilan. Il ressort, en effet, des différents travaux et études menées, qu’un peu moins de 10 % des emplois publics pourraient être transformés ou supprimés par l’automatisation apportée par l’intelligence artificielle. Ce qui n’est pas négligeable.

Quels seraient les premiers métiers concernés ?

L’IA a déjà un impact sur les tâches répétitives, structurées et à faible valeur ajoutée. Je pense en premier lieu à la saisie et à la vérification des données. L’une des tâches majoritairement confiées aux agents de catégorie C, ce qui pose un vrai débat. Aujourd’hui, les processus d’automatisation interviennent principalement pour gérer les états civils, les dossiers sociaux et administratifs ou encore les déclarations fiscales, par exemple. Il y a là un risque d’impact direct sur les postes et les emplois. Les outils d’intelligence artificielle sont également massivement mobilisés dans le traitement des courriers, pour des réponses automatisées aux usagers par le biais de plateformes. Enfin, depuis plus récemment, on voit l’intelligence artificielle intervenir dans le contrôle des conformités documentaires, photos, diplômes et autres pièces justificatives. Les secrétaires administratifs et agents d’accueil sont d’ores et déjà impactés, tout comme les gestionnaires de dossiers et les opérateurs de saisie. Autant d’agents de catégorie C dont les métiers sont directement menacés d’un remplacement par l’IA.

Lire aussi : [L’État lance un outil de transcription à destination des agents](#)

Vous évoquez également, dans vos travaux, la notion de métiers augmentés. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une autre évolution qui peut ne pas être négative, même si elle reste sujette à débat. C'est ce que j'appellerais l'évolution vers une augmentation des métiers. D'un côté, il y a un remplacement, une substitution, et de l'autre, des métiers et fonctions qui vont être augmentés par l'IA. Dans ce cas de figure, la technologie fait office d'appui structurel de copilotage auprès d'agents de catégorie B et A, dans les domaines de la fiscalité notamment. Cela intéresse particulièrement Bercy mais aussi d'autres administrations, en matière de détection des fraudes. Dans un autre registre, l'intelligence artificielle vient en appui du travail des professeurs dans la préparation des cours, la correction automatisée ou encore dans la vérification des plagats. Tout un système est en train de se mettre en place également au ministère de la Justice, avec des outils de rédaction assistée des décisions ou la vérification assistée de jurisprudences.

(L'intelligence artificielle va bel et bien remplacer et faire disparaître les métiers de base de la fonction publique.

Ce phénomène d'augmentation des métiers semble davantage concerner les cadres...

Absolument, on touche ici à des inspecteurs des finances, des juristes, des enseignants-chercheurs ou encore des cadres administratifs. Si l'on se place dans une perspective à plus long terme, les catégories C sont vouées à disparaître et vont devenir des catégories B avec des compétences augmentées. Si le gouvernement essaie de présenter les choses positivement, *in fine*, l'intelligence artificielle va bel et bien remplacer et faire disparaître les métiers de base de la fonction publique.

L'IA va donc, selon vous, contribuer à réduire à néant certains métiers, en augmenter d'autres, mais va-t-elle permettre d'en créer de nouveaux au sein de la fonction publique ?

Sans citer les métiers du numérique à proprement parler, on commence effectivement à évoquer la création d'une nouvelle fonction métier au sein de l'administration : les responsables IA en matière d'éthique et de conformité. Leur rôle ? Vérifier de manière très poussée la traçabilité des données, des protocoles de recherche dans l'enseignement, des méthodologies adossées aux procédures administratives et de bien vérifier dans quel cadre et de quelle manière l'intelligence artificielle a été mobilisée. On parle également de plus en plus de gouvernance des données administratives, toujours sous le prisme du contrôle, de la vérification et de la traçabilité. Mais il ne faut pas être naïf. Derrière tous ces changements de fond à caractère technologique, l'idée de l'État reste de réaliser des économies.

Lire aussi : [L'Assistant IA permet désormais aux agents publics](#)

[d'interroger leurs propres ressources documentaires](#)

Les enjeux en matière de montée en compétences sont considérables. Les administrations en ont-elles pris la mesure ?

Oui car, fondamentalement, elles n'ont pas le choix, elles sont au pied du mur. Les plans de formation à l'intelligence artificielle sont nombreux dans les ministères avec, en toile de fond, le risque pour les agents publics de devenir des gestionnaires de procédures et de perdre de vue leur vrai métier. L'irruption de l'intelligence artificielle a aussi des conséquences terrifiantes sur le management. Elle change même le profil des managers, qui passent d'une dimension humaine et sociale à un attachement au développement des organisations et à la gestion des procédures, avec des profils de plus en plus techniques, orientés informatique et mathématique. On le voit déjà clairement aujourd'hui.

Propos recueillis par Marie Malaterre

Transparence des rémunérations dans la fonction publique : un projet de loi encore loin du consensus

Par Marie Malaterre

5-6 minutes

Alors que la directive européenne sur la transparence des rémunérations, adoptée par l'Union européenne le 10 mai 2023, prévoyait un délai de trois ans pour qu'elle soit traduite dans le droit des États membres, avec une date d'application prévue le 7 juin 2026, on peut affirmer aujourd'hui que la France ne sera pas dans les clous. Si le ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou, a affirmé vendredi dernier, 5 juin, que le projet de loi serait transmis au Conseil d'État dans les temps, de nombreux points de désaccord entre syndicats et patronat restent à lever. Le gouvernement affirme néanmoins qu'il souhaite que la loi soit votée avant l'été.

Sur le front de la fonction publique, l'administration a transmis aux syndicats une deuxième version du projet de loi dont certains articles seront examinés par le Conseil commun de la fonction publique (CCFP) le 18 juin, pour espérer aboutir à un consensus.

Alors que les dernières discussions se sont achevées il y a deux semaines, des points d'achoppement perdurent. Les organisations syndicales de la fonction publique pointent, au-delà du retard dans le calendrier, l'absence de moyens budgétaires et de mesures contraignantes significatives ou encore de mécanismes suffisamment dissuasifs. Sans parler de la question de la catégorisation qui permet de comparer les emplois de valeur égale, renvoyée à un décret et non inscrite dans la loi.

Elles s'accordent également pour dire qu'il est nécessaire de profiter de cette transposition pour être plus ambitieux en matière de réduction des écarts de salaires entre les hommes et les femmes dans la fonction publique, et de se doter des outils et mécanismes nécessaires à la fois pour les mettre à jour mais aussi pour faire en sorte de les réduire plus efficacement.

Lire aussi : [Directive européenne sur la transparence salariale : la fonction publique rentre dans le rang](#)

Autant de doléances qui, pour l'heure, n'ont pas été entendues. Dans cette nouvelle mouture, un premier article procède à deux modifications du code général de la fonction publique (CGFP) relatives aux principes

de non-discrimination entre agents publics. Il étend, d'une part, le champ d'application des interdictions de discriminations fondées sur le sexe aux candidats à un emploi public. Il inscrit par ailleurs l'obligation que les offres d'emploi et les dénominations de postes soient rédigées dans des termes ne comportant aucune distinction, directe ou indirecte, fondée sur le sexe.

Une autre disposition remplace intégralement tout ce qui concerne l'index égalité dans la fonction publique par un ensemble de nouveaux articles destinés à établir *“un régime complet d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique”*. Au programme : le calcul d'indicateurs d'écarts de rémunération, la publicité et la communication de ces indicateurs, la demande d'informations complémentaires, la procédure préalable à l'évaluation conjointe (entre l'employeur et les organisations syndicales en cas d'écarts mesurés supérieurs au seuil), les conditions de l'évaluation conjointe, les mesures de remédiation, le détail des sanctions pécuniaires en cas de manquement, le renversement de la charge de la preuve en cas de discrimination salariale ou encore la protection des agents en cas de recours contre une mesure de discrimination salariale.

Une passerelle avec le Code du travail

Un autre article instaure l'obligation de transparence de la rémunération applicable dès la phase de sélection des candidats à un emploi public.

Le nouveau projet de loi comprend aussi une disposition inscrivant les principes d'égalité salariale et de transparence des rémunérations issus de la directive. Il crée une passerelle entre le code général de la fonction publique et le code du travail pour ce qui concerne la définition de la notion de travail à valeur égale. Il institue également un droit individuel annuel pour chaque agent public à être informé de l'existence de son droit à demander et à recevoir des informations comparatives sur sa rémunération. Il interdit, par ailleurs, toute clause ayant pour objet ou pour effet d'empêcher un agent public de divulguer des informations relatives à sa propre rémunération.

Autre disposition que le Conseil commun de la fonction publique aura à examiner, l'extension des obligations de transparence salariale aux maîtres des établissements d'enseignement privés liés à l'État par contrat d'association, dont le ministère de l'Éducation nationale est l'employeur. Enfin, un autre article étend les obligations de transparence salariale aux personnels enseignants et de documentation des établissements d'enseignement agricole privé sous contrat, dont le ministère chargé de l'agriculture est l'employeur.

L'examen de ces articles est urgent pour espérer faire voter le texte avant l'été. Au-delà des discours, le gouvernement ne montre néanmoins que peu de volonté politique d'avancer rapidement sur cette question des inégalités salariales.

Le recours aux contractuels dans la fonction publique, révélateur des difficultés d'attractivité dans les territoires

Par Paul Idczak

5-6 minutes

Dans son récent rapport sur la montée en puissance des contractuels, publié le 4 juin, la Cour des comptes présente cette évolution comme *“irréversible”*. Derrière ce terme, les magistrats financiers se sont intéressés aux causes de cette dualité croissante entre agents titulaires et sous contrat, avec une conclusion sans équivoque : *“Les services publics recrutent d'abord des agents contractuels pour faire face à la baisse d'attractivité du statut de fonctionnaire et au vieillissement de leurs agents”*.

Ces choix ne sont donc pas volontaires, mais *“plus subis que choisis”*, indique le rapport, avec, néanmoins, des raisons différentes en fonction des trois versants de la fonction publique.

Problématiques démographiques

Dans la fonction publique de l'État (FPE), la Cour met en exergue un phénomène majeur de vieillissement, couplé à des *“difficultés”* à pourvoir certains emplois. Ainsi, alors que, comme le note le rapport, *“la FPE vieillit à un rythme soutenu, si bien que le nombre d'agents âgés de plus de 60 ans augmentera de 60 % d'ici 2033”*, l'État se retrouve face à une double tension, liée à *“la diminution simultanée”* du taux de chômage et du nombre de candidats aux concours de recrutement. Le tout, dans un contexte où les prochaines générations s'annoncent moins nombreuses en raison du recul de la natalité. Le recours aux contractuels apparaît, alors, comme la solution pour assurer les postes non pourvus.

Lire aussi : [Fonction publique : la Cour des comptes alerte sur l'absence globale de doctrine de l'État face à la montée des contractuels](#)

La Cour identifie, dans ce cadre, plusieurs métiers en tension, qui font appel, plus que les autres, à des agents sous contrat : l'enseignement et les armées, ainsi que le numérique et le développement durable. Le manque d'attractivité des concours et des rémunérations moins

alléchantes que dans le privé y font figure de facteurs de premier plan, renforcés par ce que le rapport présente comme des *“déséquilibres territoriaux”*. Selon les magistrats financiers, il existe actuellement une *“inadéquation”* entre les besoins de l’administration et l’attractivité de certains territoires *“qui ne parviennent pas à susciter des recrutements ou des mobilités géographiques à la mesure des besoins”*, surtout *“pour la catégorie A+”* – même si cette dernière est, en l’occurrence, celle qui regroupe le moins de contractuels.

Assurer la continuité du service

Dans le versant territorial, le recours grandissant aux contractuels trouve sa source principale dans les difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs, démontre la Cour des comptes. Une problématique qui *“s’inscrit dans la durée”* et concerne *“toutes les collectivités et toutes les catégories d’agents”*. Les auteurs du rapport mettent par exemple en lumière une *“quasi-absence de candidats fonctionnaires”* à certains postes en collectivités, liée à la fois au déficit d’attractivité de certains bassins d’emploi, à la perte de considération pour la fonction publique *“qui souffre d’une image dégradée”*, et à des salaires inférieurs à ceux du privé.

Pour éviter les vacances d’emploi, qui peuvent parfois s’étirer sur de nombreux mois, faire face aux départs à la retraite, et assurer la continuité du service public, les collectivités recrutent en conséquence de plus en plus de contractuels. Une progression *“moins liée à un choix qu’à une nécessité, à défaut de candidats titulaires”*, écrivent les magistrats financiers, qui précisent que ce manque n’est pas seulement lié à la diminution du nombre de candidats aux concours, mais aussi à une baisse du nombre de concours organisés.

Lire aussi : [Les employeurs publics peinent encore à anticiper la place des contractuels dans leurs effectifs](#)

Concernant la fonction publique hospitalière, le recours au contrat est surtout dicté, pointe la Cour, *“par les impératifs liés à la continuité de service”*, et fait office de pansement *“indispensable”* au fonctionnement des établissements de santé. Le rapport rappelle un constat alarmant issu de l’enquête annuelle de la Fédération hospitalière de France (FHF), à savoir que *“98 % des employeurs répondants témoignent de difficultés de recrutement dans au moins une spécialité en ce qui concerne le personnel médical”*. Autres facteurs structurels de difficultés cités par les magistrats financiers : une forte concurrence avec les établissements privés dans le recrutement de contractuels sur certains métiers en tension, et un déficit d’attractivité, dans certains territoires, causé par la concurrence frontalière ou bien par une situation socioéconomique moins attrayante.